



Le portrait du Journal du Palais

Vigneron voyageur

Le responsable achats vins et œnologie des domaines bourguignons du groupe Grands Chais de France, ingénieur-agronome et œnologue de formation, Serge de Bucy, est un vigneron qui a affûté sa curiosité et son expérience dans presque tous les vignobles de France. *Page 16*

Betakron investit 7 M€

Installée à Petite-Chaux dans le Haut-Doubs, Betakron, filiale de l'horloger suisse Patek Philippe, finalise un investissement de sept millions d'euros dans un nouveau bâtiment. *Page 4*

Dijon peut « aborder l'avenir avec sérénité »

Le 24 juin - et malgré un contexte politique incertain -, François Rebsamen, maire de Dijon, présidait le conseil municipal qui mettait en valeur une gestion budgétaire jugée « remarquable ». *Page 6*

7 pages d'annonces légales

Lire les pages 8 à 14

Première station pour l'Hydrogène vert dijonnais



Du 25 au 27 juin, Dijon Métropole accueillait la 11^e édition des journées hydrogène dans les territoires. L'occasion pour la collectivité, qui a fait le pari de développer une filière complète d'hydrogène vert en circuit court, d'inaugurer, la veille de

la manifestation, sa première station de production, de stockage et de distribution dédiée à ce gaz. Si actuellement l'hydrogène, garanti 100 % vert par des certificats d'origine, provient du réseau Enedis, à terme, les électrolyseurs McPhy du site seront

alimentés en électricité verte issue de l'Unité de valorisation énergétique (UVE) qui traite les déchets ménagers de 92 % de la population de la Côte-d'Or et de la centrale photovoltaïque de 17 hectares construite sur le site de l'ancienne décharge

de la ville. Deux infrastructures situées à côté de la station. Un circuit court qui doit permettre d'ici à 2035, d'alimenter en énergie décarbonée la totalité de la flotte de bus et 73 % des bennes à ordures de la métropole. *Page 3*

Favoriser l'économie entre la BFC et le Portugal

Ancienne puissance coloniale qui a traversé une dictature puis a dû surmonter une crise économique Lisbonne a bien compris l'intérêt de multiplier les relations économiques avec le reste du monde et c'est sur ce postulat que s'est créée en 2005 la Chambre de commerce et d'industrie franco-portugaise (CCIFP), chambre de commerce bilatérale forte

aujourd'hui de 550 membres (77 % Français, 23 % Portugais). La CCIFP possède 64 délégations dans 45 pays dans le monde, mais aussi des représentations régionales : c'est ainsi que le 14 juin, la CCIFP BFC, 8^e délégation de la CCIFP en France, a été officiellement inaugurée à la Cave de la Cité internationale de la gastronomie du vin à Dijon. *Page 5*

La médiation, une justice à l'amiable. *Page 15*

DES BOUS PLANS ET DES EXPERIENCES A FAIRER

petit fute 2024

Bourgogne

petit fute 2024-2025

Côte-d'Or

En vente chez votre libraire, sur internet et sur les réseaux sociaux !

VERSION NUMÉRIQUE OFFERTE

www.petitfute.com

R 28302 - 4922 - 2€

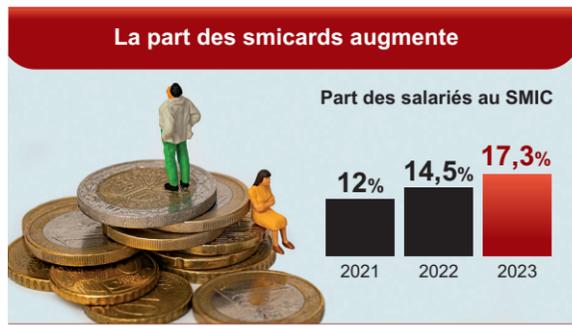


VOS EMOTIONS EN LIVE

ZENITH DIJON

TOUTE LA PROGRAMMATION ZENITH-DIJON.FR

SCANNEZ MOI



baromètre

De plus en plus de smicards

Selon la Direction de l'animation de la recherche, des études et des Statistiques (Dares) 17,3 % des salariés français du privé (hors secteur agricole) touchaient le Smic en 2023, soit 3,1 M de personnes. Cette part a fortement augmenté ces trois dernières années, passant de 12 % en 2021 à 14,5 % en 2022, puis 17,3 % l'an dernier. C'est désormais un point de pourcentage de plus que la valeur la plus élevée enregistrée depuis 1991 (16,3 % en 2005). Dans le détail, 57 % des smicards sont des femmes, alors qu'elles forment moins de la moitié de la population active, et les secteurs les plus représentés (hors agriculture) sont ceux de l'hébergement et de la restauration. Le Smic a été réévalué sept fois depuis 2021, passant de 10,25 à 11,65 € de l'heure, soit une hausse d'environ 14 % au total sur trois ans.

La France n'est pas la première terre d'asile pour les réfugiés

Selon le dernier rapport annuel du Haut commissariat des Nations unies pour les réfugiés, le nombre de personnes déplacées de force (réfugiés, demandeurs d'asile et déplacés internes) a dépassé 117 M en 2023, soit une augmentation de 8 % par rapport à 2022, et de 31 % par rapport à 2021. En France, on recensait environ 740.000 réfugiés et demandeurs d'asile en décembre, soit 1,1 % de la population. En valeur absolue, l'Hexagone est le 3^e pays d'accueil d'Europe derrière l'Allemagne (près de 3 M) et la Pologne (980.000), mais se classe au 21^e rang si l'on rapporte ce chiffre à la taille de la population.

La course aux armements nucléaires reprend

Comme le révèle un rapport de la Campagne internationale pour l'abolition des armes nucléaires (ICAN), les dépenses mondiales en armement nucléaire ont augmenté de 13,4 % en 2023. Dans le détail, les États-Unis ont été à l'origine de 80 % de cette augmentation, avec une hausse de près de 18 % de leurs dépenses dans ce domaine. Pour les autres grandes puissances nucléaires, la hausse était de 17 % au Royaume-Uni et d'environ 6 % en Russie, en France et en Chine. En valeur, les États-Unis ont dépensé 51,5 Mds\$, contre 11,9 Mds\$ pour la Chine, qui arrive en deuxième position. Les dépenses mondiales totales ont été estimées à 91,4 Mds\$, soit l'équivalent de 173.884 \$ par minute.

En précommande jusqu'au 12 juillet, la bande dessinée « Moi, chercheur » retrace avec humour les parcours - parfois insolites - de chercheuses et chercheurs de l'Université de Bourgogne.



Thibault Roy : la recherche sort de sa bulle

Dijon Parmi ses différentes casquettes au sein de la Mission culture scientifique (MCS) de l'Université de Bourgogne - où il s'occupe notamment de la communication -, Thibault Roy dessine pour démocratiser le savoir. « Ça fait une dizaine d'années que je fais des bandes dessinées de vulgarisation de recherche », témoigne-t-il. Au fil du temps, l'artiste s'intéresse plus précisément aux personnes derrière ses travaux. « Je pensais que ce n'étaient que de bons élèves au parcours linéaire, plein de réussite ; mais ce sont souvent des parcours hyper chaotiques ! Ils permettent de voir que ce sont les échecs qui amènent à des réussites. » Le dessinateur s'y prend de passion et met à l'honneur, depuis déjà deux ans - sur le compte Instagram de la MSC -, la vie de ces universi-

taires au format bande dessinée, avec un ton parfois décalé.

L'AVENTURE BD
Mais non content de son « *cocon numérique* », Thibault Roy se lance désormais dans un nouveau défi : éditer en circuit court un recueil de bandes dessinées. « J'ai d'abord reçu un financement de la région Bourgogne-Franche-Comté dans le cadre d'un appel à projets, puis j'ai lancé ma campagne de financement participatif sur Ulule au mois de juin, explique-t-il. Pour le moment, j'ai atteint plus de 200 précommandes, soit l'objectif de base sur la plateforme pour que le projet puisse voir le jour. Il y a ensuite d'autres paliers pour enrichir le livre : aux 300 précommandes, j'ajouterai une partie « que sont-ils devenus », car c'est quelque chose qu'on me demande souvent ; aux 400, j'ajouterai une histoire bonus ». Dans sa forme actuelle, « Moi,

chercheur » regroupe les histoires de cinq universitaires - Thierry, Joulia, Ju, Sarah et Anaïs - microbiologistes, historien, astrophysicien ou encore cancérologue. « J'ai discuté avec chacun d'entre eux durant une à deux heures, l'entretien le plus ancien datant de juin 2022, précise Thibault Roy. L'idée, en parlant de ces gens qui font de la recherche, c'est aussi de casser le mythe de la réussite constante. En connaissant ces parcours, on s'aperçoit que l'échec n'est pas une fin ; je pense que c'est un propos intéressant pour la jeune génération » Si la campagne de financement touche à sa fin le 12 juillet, la bande dessinée « Moi, chercheur » est attendue pour le mois de novembre. Quoi qu'il en soit, Thibault Roy voit déjà plus loin : « Il y aura certainement un deuxième tome... ».

Killian Roblot

Ils bougent.



UN NOUVEAU PRÉSIDENT POUR LE MEDEF DE L'YONNE. Didier Michel, Pdg de Michel SAS, a été élu président du Medef Yonne le 13 juin dernier. Son mandat est de deux ans.



VYV BOURGOGNE GARDE SA PRÉSIDENTE. Le jeudi 20 juin en assemblée générale, Lucie Gras a été réélue présidente de la Mutualité française bourguignonne dite VYV 3 Bourgogne.



DE NOUVEAUX MAGISTRATS À LA CHAMBRE RÉGIONALE DES COMPTES BFC. Lundi 10 juin la chambre a ainsi procédé à l'installation d'un président de section, Vladimir Dolique, et d'un nouveau magistrat, Bertrand Demumieux, lors d'une audience solennelle présidée par Emmanuel Roux, président de la chambre. Vladimir Dolique connaît bien la chambre, puisqu'il y exerçait les fonctions de magistrat rapporteur depuis janvier 2015. Promu conseiller président de chambre régionale des comptes en mars 2024, il est président de section depuis le 1^{er} juin 2024. Il préside la 1^{ère} section de la chambre, qui traite des dossiers concernant la Bourgogne. Avant d'intégrer les juridictions financières, M. Dolique, diplômé de Sciences Po Paris et administrateur territorial formé à l'Institut des études territoriales (INET) à Strasbourg de 2003 à 2005, a exercé successivement les fonctions de chef du service des collèges et de directeur des finances et de la commande publique au conseil départemental du Bas-Rhin. Par décret du Président de la République en date du 21 mai Bertrand Demumieux, administrateur territorial hors classe, est nommé, durant la durée de son détachement, premier conseiller du corps des magistrats de la chambre régionale des comptes. Juriste de formation et diplômé de Sciences-Po Paris, il a suivi le cursus de l'Institut national des études territoriales (INET) à Strasbourg de 2005 à 2007, lui permettant ainsi d'accéder au corps des administrateurs territoriaux. Il occupait depuis avril 2023 le poste de directeur général des services de Vénissieux (69), après avoir exercé les mêmes fonctions à la Grande Motte (34) et à Sevran (93).

décideurs

À LA UNE

Feu vert donné à la première station hydrogène de Dijon

Côte-d'Or. Du 25 au 27 juin, Dijon Métropole accueillait la 11e édition des journées hydrogène dans les territoires. L'occasion pour la collectivité, qui a fait le pari de développer une filière complète d'hydrogène vert en circuit court, d'inaugurer, la veille de la manifestation, sa première station de production et de distribution dédiée à ce gaz.



Depuis dix ans, les Journées hydrogène dans les territoires (JH2T) rassemblent les acteurs de la filière et tous les partenaires qui souhaitent s'informer ou engager une démarche hydrogène. Après les éditions récentes de Rouen en 2022 et Pau en 2023, c'était au tour de Dijon Métropole et de la région Bourgogne Franche-Comté d'être retenue par France Hydrogène pour l'organisation de cette onzième édition qui a accueilli près de 800 congressistes sur trois jours. La veille de l'ouverture, le lundi 24 juin, Dijon Métropole inaugurait sa première station de production, et de stockage et de distribution d'hydrogène vert située au nord de Dijon en face de l'Unité de valorisation énergétique (UVE) qui traite les déchets ménagers de 92 % de la population de la Côte-d'Or. Un emplacement qui ne doit rien au hasard puisque la métropole prévoit à terme la production locale d'hydrogène vert en circuit court, alimentée en électricité verte, via la combustion des déchets (la turbine de l'UVE produit 37 GWh d'électricité et 140 GWh de chaleur chaque année). Cette station est également située non loin de la centrale photovoltaïque de 17 hectares construite sur le site de l'ancienne décharge de la ville. Là encore, source potentielle d'une électricité décarbonée pour alimenter les électrolyseurs du site de production chargés de séparer l'hydrogène et l'oxygène de l'eau. « La mise en service de cette station constitue la première étape d'un projet pionnier en France de 100 M€ qui repose sur un modèle d'économie circulaire », affirme François Rebsamen, président de Dijon Métropole et maire de la ville. Avec ce projet, Dijon poursuit sa politique ambitieuse de décarbonation du territoire, après avoir déjà réduit de 23 % ses émissions de gaz à effet de serre entre 2010 et 2020 et construit un système énergétique d'avenir qui renforce l'indépendance de notre territoire, tout en réduisant les émissions CO₂ ».

VERS UN MODÈLE D'ÉCONOMIE LOCALE ET CIRCULAIRE

Opérationnelle, la station est en mesure d'alimenter en hydrogène vert les quatre bennes à ordures ménagères fonctionnant avec ce

gaz, déjà en circulation dans la ville. Quatre autres bennes sont attendues pour 2026 afin d'atteindre 22 bennes en 2035, soit la moitié du parc actuel. Côté bus, après la faillite de la société belge Van Hool qui avait contractualisée avec la métropole, cette dernière est contrainte de relancer un nouvel appel d'offres. Les sociétés Solaris, Mercedes et le portugais CaetanoBus font parties des principaux constructeurs cités par François Rebsamen. Dijon Métropole espère toujours compter sur 38 bus hydrogène pour 2026 et entre 50 à 60 en 2035. Ainsi, à cette date, la totalité de sa flotte de bus et 73 % des bennes devraient circuler à l'énergie décarbonée, avec des véhicules à hydrogène ou électriques. « La station permet de réduire de 1.200 tonnes par an les émissions de CO₂, soit l'équivalent de 10 M de kilomètres en voitures citadines. Il s'agit du premier projet hydrogène français qui intègre un parc aussi important de véhicules lourds d'une collectivité », appuie l'édile.

Même si à l'heure de cette inauguration en grande pompe, la production d'hydrogène n'a rien de locale, ni de circuit court, selon la collectivité : « l'ambition et la volonté d'innovation pour développer une offre locale alternative aux énergies fossiles reste prégnante ». En attendant le raccordement à l'UVE et au parc photovoltaïque, l'hydrogène, garanti 100 % vert par des certificats d'origine, provient actuellement du réseau Enedis. « Face à l'urgence climatique, nous avons fait le choix de mettre en service la station avant même que notre modèle circulaire soit pleinement opérationnel. Nous sommes sur une filière nouvelle qui se construit au fur et à mesure des avancées scientifiques et technologiques et qui nécessite encore quelques ajustements. Nous avons ainsi connu des difficultés de corrosion avec les membranes des électrolyseurs McPhy (l'entreprise originaire de l'Isère vient d'inaugurer à Belfort une gigafactory d'électrolyseurs, ndlr), mais aujourd'hui, de nouvelles solutions techniques ont permis de résoudre ces problèmes. Les choses avancent dans le bon sens même si ça peut paraître parfois long, d'où cette inauguration aujourd'hui, pour montrer qu'on avance, que nous sommes dans le concret ».

Dijon Métropole s'est engagée à tendre vers l'objectif d'une métropole climatiquement neutre en 2050 avec



Marie-Guite Dufay, présidente de la région BFC, Marion Deridder Blondel, présidente d'Engie Solutions hydrogène, Dominique Darne, président d'Inthy et François Rebsamen, président de Dijon Métropole et maire de la ville donnent le coup d'envoi à la première station de production et de distribution d'hydrogène vert de la métropole. Crédit : JDP.

comme palier intermédiaire : -40 % des émissions de gaz à effet de serre et -30% de la consommation d'énergies fossiles d'ici à 2030.

100 M€, DEUX STATIONS ET UNE ALLIANCE

Pour remporter ce pari, la collectivité a notamment conçu une alliance d'acteurs publics privée inédite et la création d'une co-entreprise baptisée Dijon métropole Smart EnergHy (DMSE), détenue par Engie Solutions (40,55%), Inthy (25,22%), Dijon métropole (24,23%) et Ademe Investissement (10%). DMSE porte les investissements de l'infrastructure hydrogène, c'est-à-dire la station de production et de distribution, et se rémunère en fournissant de l'hydrogène vert aux véhicules. En complément et de manière indissociable pour permettre l'émergence d'un modèle économique vertueux, Dijon métropole porte les investissements liés aux véhicules à hydrogène et aux aménagements des ateliers. « alliance de la collectivité avec des acteurs institutionnels et industriels de premier plan permet d'installer une filière hydrogène pérenne », défend François Rebsamen. Concernant le volet opérationnel, Inthy, filiale à 100 % d'EDF, spécialiste d'infrastructures de production et de distribution d'énergies renouvelables,

est le maître d'œuvre de la station Nord et assure la mission d'assistant maître d'ouvrage au sein de DMSE pour la gestion du site. Engie assure l'exploitation, l'entretien et le suivi de la performance de cette première station d'hydrogène vert de Dijon. Une seconde station d'hydrogène vert, située au sud de Dijon, à côté du site de maintenance de bus et de tramway, doit également voir le jour en 2026.

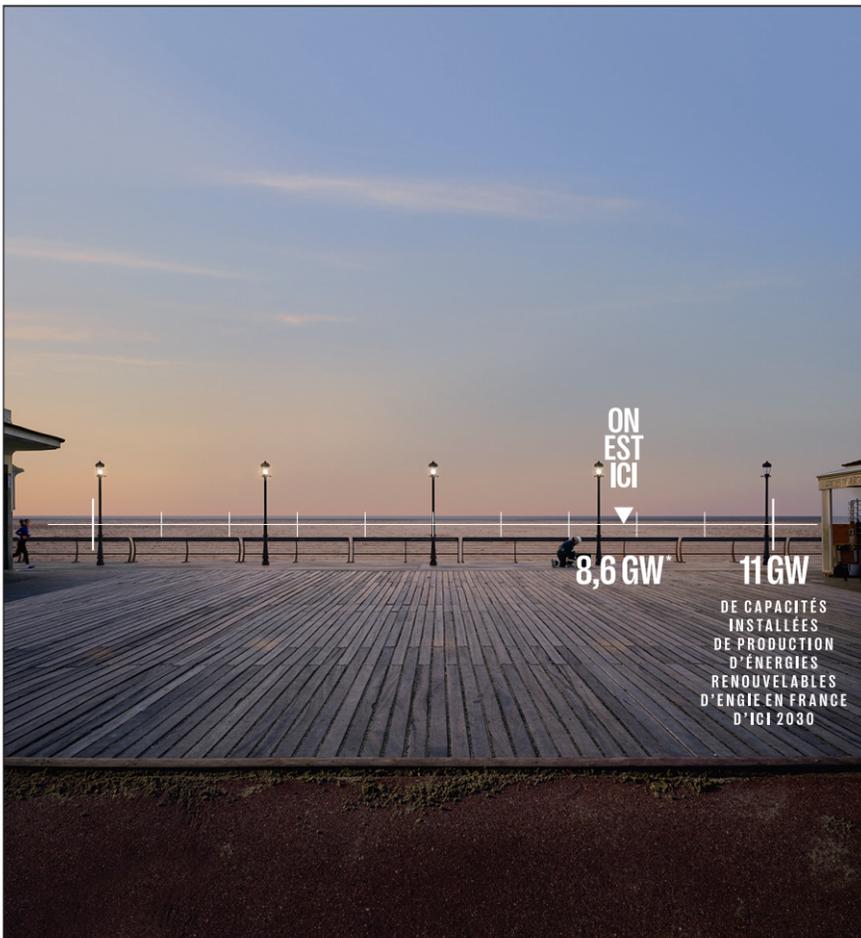
Côté chiffres, sur les 100 M€ projetés, 30 % sont dédiés à la construction des deux stations d'hydrogène et 70 % pour le renouvellement des bennes et des bus à hydrogène. À

juin de cette année, les subventions totales mobilisées sur le projet représentent plus de 24 M€, dont 13,6 M€ pour la construction des deux stations. Ces aides sont portées par : l'Ademe (11,6 M€, dont 4 M€ pour les stations, 1,5 M€ pour les bennes et 6,1 M€ pour les bus), la région BFC (2,6 M€ pour les stations), l'Union européenne (9 M€, dont 7 M€ pour les stations et 2 M€ pour les bus), la Banque des Territoires (prêts à hauteur de 7 M€ pour les deux stations) et la Banque européenne d'investissement pour l'acquisition des bus.

Frédéric Chevalier

Chiffres clés des stations

- ◆ **430 kg** : capacité quotidienne de production d'hydrogène soit l'avitaillement d'une vingtaine de véhicules lourds par jour.
- ◆ **3 bornes** de distribution avec une pression de sortie de **350 bars** pour les poids lourds (bennes bus...) et **une borne** de distribution à **700 bars** pour les véhicules légers.
- ◆ **Moins de 20 minutes** de temps de recharge en hydrogène vert pour les véhicules lourds pour une autonomie de l'ordre de **300 km**
- ◆ **Entre 3 à 5 minutes** de temps de recharge pour les véhicules légers pour une autonomie de **300 à 650 km**.
- ◆ **1.200 tonnes** de rejets CO₂ évités par an.
- ◆ **1 tonne** : capacité de production d'hydrogène par jour de la future seconde station
- ◆ **Capacité de stockage** de l'hydrogène à l'arrière de la station en lien avec le site de production dans **neuf réservoirs** en tube pour les poids lourds et aux **18 réservoirs** pour les véhicules légers.



LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE EST EN MARCHÉ, ENGIE Y CONTRIBUE CHAQUE JOUR.

ENGIE, 1^{er} producteur d'énergies éoliennes et solaires en France,** exploite près de 500 sites de production d'énergies renouvelables électriques et gazières implantés au cœur des territoires français.
#AgissonsEnsemble



L'énergie est notre avenir, économisons-la !

1 GW d'énergies renouvelables permet de produire l'équivalent de la consommation moyenne annuelle d'électricité de près d'1 million de personnes.
*De capacités installées de production d'énergies renouvelables d'ENGIE en France en 2023. **Source : étude interne ENGIE et Analyst Pack 2023.
Plus d'infos sur engie.com/on-est-ici-dans-la-transition-energetique.
ENGIE : SA AU CAPITAL DE 2435285011€ - RCS NANTERRE 542107651. © Nicolas Pollet-Villard.

Doubs. Installée à Petite-Chaux dans le Haut-Doubs, Betakron, filiale de l'horloger suisse Patek Philippe, finalise un investissement de sept millions d'euros dans un nouveau bâtiment qui devrait débiter son activité en septembre prochain.

Betakron investit 7 M€ dans le Haut-Doubs



P Le premier coup de pioche a été donné en mars 2023 pour une livraison prévue fin août 2024 et un début d'activité attendu en septembre. L'horloger Betakron, filiale à part entière du genevois Patek Philippe depuis 2004, a engagé sept millions d'euros dans un nouveau bâtiment. Dans la chaîne de production de l'horloger suisse, l'entreprise située à la Petite-Chaux fabrique et décore les pièces de forme qui intégreront les mouvements horlogers des montres de la marque. Le futur site lui permettra de doubler sa surface pour passer de 1.200 à 2.400 m². « Notre objectif est d'abord d'étendre l'activité et d'améliorer les conditions de travail avec plus d'espace par poste car les ateliers sont trop denses », souligne Olivier Grolleau, directeur de Betakron. Alors que l'entreprise mère produit 70.000 montres

chaque année, l'agrandissement vise par ailleurs à accompagner une croissance « raisonnée et raisonnable de Patek Philippe. Elle devrait être comprise entre 1 et 3 % par an. Le groupe se distingue par les nombreuses complications, ou fonctions, déployées dans les montres. Leur perfectionnement s'inscrit comme un axe stratégique ». En complément de l'enveloppe nécessaire pour la construction du bâtiment, Betakron fait l'acquisition de différents équipements comme des établis mais aussi une machine de découpe et une machine d'usinage, au cœur de l'activité de fabrication de Betakron.

PLUS DE PLACE ET PLUS DE SALARIÉS

Le futur bâtiment de Betakron pourra accueillir jusqu'à 250 salariés quand l'entreprise compte actuellement 191 employés. Après

avoir réalisé 53 recrutements en 2023, l'entreprise du Haut-Doubs a complété ses équipes avec une vingtaine de nouveaux collaborateurs en 2024. « Nous avons démarré un atelier relatif pour eux afin de les former et de pouvoir les intégrer à nos équipes dans le nouveau site. » Olivier Grolleau prévoit également de convertir un trentaine de contrats d'intérim en CDI en 2025. Le groupe emploie par ailleurs 2.540 personnes en Suisse. Malgré sa position frontalière, Betakron arrive cependant à recruter dans un contexte tendu. « Nous proposons des salaires intéressants, des conditions de travail agréables et nous nous adressons à un bassin d'emploi local, attaché à son territoire. Nous avons récemment recruté plusieurs personnes revenues de Suisse qui ne voulaient plus faire la route », conclut-il.

Nadège Hubert



Côte-d'Or. La délégation BFC de la Chambre de commerce et d'industrie franco-portugaise (CCIFP), inaugurée le 14 juin dernier à Dijon, est la huitième en France.

Favoriser les échanges économiques entre la BFC et le Portugal

Loin de son image de paradis pour retraités (61 % des 100.000 Français installés au Portugal sont en fait des actifs !), le Portugal a entamé depuis plusieurs années une mutation qui en fait aujourd'hui un pays qui compte sur le plan de l'attractivité économique. Avec 280 millions de lusophones dans le monde, ce territoire rayonne bien au-delà de ses 92.212 km², depuis le Brésil jusqu'en Afrique et en Indonésie... et bien sûr en Europe.

Ancienne puissance coloniale qui a traversé une dictature puis a dû surmonter une crise économique Lisbonne a bien compris l'intérêt de multiplier les relations économiques avec le reste du monde et c'est sur ce pos-

tulat que s'est créée en 2005 la Chambre de commerce et d'industrie franco-portugaise, chambre de commerce bilatérale forte aujourd'hui de 550 membres (77 % Français, 23 % Portugais), qui peuvent être des entreprises franco-portugaises (50.000 en France), des sociétés à capitaux portugais ou des entreprises françaises qui souhaitent s'approvisionner, investir ou s'implanter au Portugal. Son objectif ? Ainsi que l'a expliqué Carlos Vinhas Pereira, président des CCIFP (France et monde) : « Soutenir les projets des entreprises portugaises souhaitant s'internationaliser ; favoriser les échanges commerciaux et notamment le sourcing pour des entreprises françaises souhaitant trouver des fournisseurs au Portugal (un pays très prisé dans les



De gauche à droite : Carlos Vinhas Pereira, président des CCIFP (France et monde) ; Sylvie Das Dores, présidente de la délégation BFC de la Chambre de commerce et d'industrie franco-portugaise ; Mathias Bayart, secrétaire général et Araujo Morais, trésorier. Crédit: JDP.

domaines du textile mais aussi de l'industrie (moules) ou des structures métalliques, nldr) et offrir une expertise fis-

cale et juridique pour accompagner les projets d'implantation ». La CCIFP possède 64 délégations dans 45 pays

dans le monde, mais aussi des représentations régionales : c'est ainsi que le 14 juin, la CCIFP BFC, huitième délégation de la CCIFP en France, a été officiellement inaugurée à la Cave de la Cité internationale de la gastronomie et du vin à Dijon. Présidée par Sylvie Das Dores, la CCIFP BFC déploiera localement les missions poursuivies par sa maison-mère : développer les investissements avec les entreprises membres et des entreprises portugaises, favoriser l'import-export entre notre région et le Portugal et créer un réseau de networking sur lequel les chefs d'entreprise pourront s'appuyer.

Présent à Dijon ce même jour, Eduardo Enriques, directeur général de l'Aicep (Agência para o investimento e o comércio externo de Por-

tugal, agence d'attractivité économique à l'échelle du pays) a recensé devant les représentants du monde économique présent ainsi que François-Xavier Dugourd, vice-président du conseil départemental, les atouts du pays, pour lequel la France est le deuxième partenaire économique (6.000 entreprises portugaises travaillent avec la France, 1.500 entreprises françaises sont installées au Portugal) : stabilité politique, incitations financières pour les implantations, niveau de risque bas, y compris sur la cybercriminalité, performances écologiques : 61 % de l'énergie produite et 24 % de l'énergie consommée sont des énergies d'origine renouvelables.

Emmanuelle de Jesus

ANNONCES IMMOBILIÈRES

TRANSACTION DROIT AU BAIL
GESTION COMMERCES RÉSEAU
ANNONCES IMMOBILIÈRES
GUIDE VENTE LOCAUX BIENS LOCATION
COMMERCIAUX BUREAUX ENTREPRISES

OPTIMISEZ L'IMPACT DE VOS ANNONCES IMMOBILIÈRES !

- Lectorat ciblé
- Visibilité récurrente
- Diffusion régionale
- Tarifs attractifs...

Fabrice GUILBERT
03 80 68 23 68
06 17 64 10 57
regiepublicitaire.jdp@legalnet.org

le Journal du Palais
BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

Notre force, créer du lien.

Notre sélection en immobilier d'entreprise dans l'agglomération dijonnaise

CBRE | IMPACT
Membre indépendant du réseau CBRE
www.impact-cbre.fr

Commerce **DIJON CENTRE - A LOUER**
Centre-ville

Local commercial situé en angle d'immeuble avec vitrine sur trois côtés. Bon état d'usage. Le bien est situé sur un axe passant proche de l'école de commerce. Disponibilité à convenir.

DPE En cours Ref21.1587

Bureaux **DIJON NORD - A LOUER**
Parc Technologique

Surface de bureaux de 439 m² environ en RDC haut. Locaux cloisonnés et aménagés. Rénovation à prévoir. Grand nombre de parkings extérieurs. Accès direct LiNo et rocade Nord. Disponibilité immédiate.

DPE Energie C (168 kWhép/m²/an) Ref21.1737

Activités **LONGVIC - A LOUER**
Zone Industrielle

Bâtiment d'activité de 3.112 m² environ comprenant 2.500 m² environ d'atelier/stockage (dont 680 m² environ équipé en température dirigée). Huit portes sectionnelles, dalle béton 3 t/m². Parking attenant. Disponibilité immédiate.

DPE Energie A (58 kWhép/m²/an) Ref21.1750

CBRE | IMPACT
Membre indépendant du réseau CBRE
2 avenue de la Découverte
21000 DIJON
dijon@impact-cbre.fr
03 80 51 71 71

Côte-D'Or. Le 24 juin - et malgré un contexte politique incertain -, François Rebsamen, maire de Dijon, présidait le conseil municipal qui mettait en valeur une gestion budgétaire jugée « remarquable »

Dijon peut « aborder l'avenir avec sérénité »

Ici on fait de la politique municipale, pas de la politique nationale, prévient François Rebsamen en préambule du traditionnel conseil municipal de fin de premier semestre. Il faut continuer à faire vivre la ville et son administration ». Et cela est d'autant plus vrai que ce conseil municipal donnait lieu au vote du compte administratif du maire, « avec un très bon budget d'exécution, selon l'édile, et un montant d'investissement très élevé en 2023 ». Si l'investissement de la ville atteignait déjà 44,7 M€ en 2022, l'année passée était encore plus active avec 49,6 M€ investis - et ce dans un contexte financier particulièrement incertain. On note que 19,3% de ces investissements étaient dédiés aux équipements et au rayonnement culturel ; 15% aux équipements spor-

tifs ; 13,4% à l'éducation et à la restauration scolaire ; 13,2% à l'urbanisme dont la rénovation urbaine ; 10,1% aux aménagements des espaces publics et la mise en valeur du patrimoine ; et enfin 7,3% à la maîtrise de l'énergie. « Nous sommes dans les années pleines d'un mandat municipal, assure François Rebsamen. 2023-24-25, c'est le moment où l'on réalise tout ce que l'on a inscrit dans notre programme ; si l'on est conforme avec nos engagements ». La ville met également en avant la stabilité de ses taux d'imposition, qui n'ont pas augmenté pour la septième année consécutive, mais qui ne lui empêchent pas de diminuer ses dettes. « Nous avons un niveau de désendettement record, parmi les plus bas de toutes les métropoles françaises avec 3,4 années de capacité de désendettement, qui sont indiquées par l'épargne



De gauche à droite : François Deseille, deuxième adjoint au maire en charge des finances, François Rebsamen, maire de Dijon, et Nathalie Koenders, première adjointe au maire. Crédit : JDP

brute (qui s'élève à 32,8 M€, Ndlr) », se félicite le maire. À cela s'ajoute un encours de la dette dijonnaise à son niveau le plus bas depuis 2008, avec 110,17 M€ - « Ce qui nous permet d'aborder l'avenir avec plus de sérénité que beaucoup d'autres collectivités », affirme François

Deseille, deuxième adjoint au maire en charge des finances.

MAIS AUSSI...

Parmi les autres faits marquants de ce conseil municipal, on note l'approbation des travaux de rénovation du groupe scolaire Larrey

pour un moment total de 6,1 M€, dans le cadre du plan municipal « Ambition éducative 2030 » doté d'un investissement majeur de 75 M€ sur dix ans. La ville de Dijon soutient également l'installation d'un cabinet médical temporaire à Fontaine d'Ouche, quartier

prioritaire de la ville, faisant objet d'une désertification médicale - passant de 7,81 à 2,87 médecins pour 10.000 habitants, la moyenne nationale étant de 10,4 pour 10.000 habitants.

Dans un autre registre, on note enfin que le tribunal administratif a condamné la ville de Dijon à verser 1,6 M€ - inscrits au registre des dépenses - à l'association Dijon Congrexpo pour compenser ses pertes financières durant la période Covid. « Une médiation va s'engager, et à la fin on pense qu'on aura une dépense de l'ordre de 600.000€ », rassure François Rebsamen. Dans le même temps, le maire annonce l'entrée au capital de la SPL Dijon Bourgogne Events du département de la Côte-d'Or, via le rachat à hauteur de 40 000 euros d'actions détenues par la ville.

Killian Roblot

VENTES AUX ENCHÈRES

HÔTEL DES VENTES DE BEAUNE

SELARL Grégoire MUON
Commissaire-Preneur Judiciaire
Successeur de M^e Daniel HERRY
N° agrément 2002-269

VENTES AUX ENCHÈRES JUILLET 2024

23, rue Richard 21200 BEAUNE - 03 80 22 28 87 - contact@beaune-encheres.fr

PREMIER WEEK-END DE JUILLET : ENTIER CONTENU D'UN HÔTEL PARTICULIER BEAUNOIS ET À DIVERS

SAMEDI 6 JUILLET

À 14H00

OR & MONNAIES DE COLLECTION EN OR
(Vendus sur désignation - non présentés aux expositions),
BIJOUX dont bel écrin de Madame M.,
MONTRES, ARGENTERIE & ARTS DE LA TABLE



Expositions : vendredi 5 juillet de 14h à 18h, samedi 6 et dimanche 7 juillet de 10h à 12h00
Frais de vente : 20 % TTC (hors frais de live et téléphone)

DIMANCHE 7 JUILLET

À 14H00

**BEL AMEUBLEMENT, TABLEAUX,
SCULPTURES ET OBJETS D'ART,
ARTS DU XX^{ÈME} SIÈCLE, LIVRES, TAPIS**



VENTE SUR DÉSIGNATION À L'HÔTEL DES VENTES DE BEAUNE

SAMEDI 20 JUILLET

À 14H00

**DES SALONS AUX DEPENDANCES,
SOUVENIRS D'UN CHATEAU
DES ENVIRONS DE BEAUNE**



Exposition le matin de la vente de 9h à 11h
Adresse communiquée la veille et conditions
d'enlèvement à consulter sur le site internet
Frais de vente : 22 % TTC
(hors frais de live et téléphone)

Vente en salle et sur



Catalogues, détails, photos et conditions sur www.interencheres.com/21006

Opinions

Législative : les ETI prennent la parole

Le Mouvement des entreprises de taille intermédiaire (Meti)

Dans la perspective des élections législatives du 7 juillet, les 6.200 ETI françaises, qui représentent près de 3,5 millions d'emplois et réalisent plus de 1.000 milliards d'euros de chiffre d'affaires, prennent la parole dans le débat public pour rappeler qu'aucun projet politique n'est viable s'il n'est adossé à la vitalité des entreprises, que rend possible l'engagement de leurs salariés.

« Grandes entreprises du coin », mais qui exportent très souvent aux quatre coins du monde, les ETI sont essentielles au dynamisme local. 6.200 en France, hélas moins nombreuses que chez nos principaux voisins européens, elles font la force et la cohésion de la vie locale.

Avec 75 % des sites de production situés dans les villes moyennes ou en zone rurale, les ETI structurent le paysage économique, entraînant dans le sillage

de leur développement tout un réseau de TPE et PME, elles aussi poumons de l'activité et de l'emploi local.

La fidélité de l'ancrage territorial des ETI n'est aujourd'hui plus à démontrer. Leurs engagements multiples dans la vie associative, culturelle, patrimoniale, sociale, sportive locale animent les petites villes et les villages dans lesquelles elles sont implantées.

Elles contribuent assurément au mieux vivre en France.

Aujourd'hui, ces entreprises appellent solennellement les candidats à ne pas entraver leur développement avec des propositions d'un autre temps, tant de fois éprouvées, tant de fois échouées, qui nuiraient à leurs projets d'investissements créateurs d'emplois, ou encore avec des mesures qui conduiraient au repli et condamneraient l'exportation de

l'excellence des savoir-faire français sur le continent européen et dans le monde entier.

C'est tout le sens du manifeste des ETI en pièce jointe à ce communiqué.

Évidemment, beaucoup doit encore être fait pour simplifier la vie des ETI et les remettre dans un cadre de compétitivité propice à leur croissance. Un bout de chemin a été entamé par les pouvoirs publics, depuis plus d'une décennie, avec constance. Il porte des premiers résultats : des usines ouvrent, des sites se développent, le chômage baisse. Malgré les crises violentes, les ETI continuent d'investir et de recruter.

Il n'y a aucune fatalité. Notre pays a tous les atouts pour assurer aux Français une vie apaisée et prospère. Ils peuvent compter sur la combativité et l'engagement des ETI.

Le billet

PAR FRÉDÉRIC CHEVALIER

« Je ne suis pas d'extrême droite »



Jeudi 27 juin, sur France 2, lors du dernier débat avant le premier tour des législatives anticipées, le candidat du Rassemblement National, Jordan Bardella, a lâché, alors qu'il était invectivé par le premier ministre Gabriel Attal sur la régression des droits des femmes opérée par les différents mouvements d'extrême droite en Europe : « *Je ne suis pas d'extrême droite Monsieur Attal, et mon parti non plus* ». « *Wesh, nan mais sérieux !* », sommes-nous tentés de répondre pour reprendre un gimmick de langage très présent sur Tik-Tok, réseau social dont abuse le bon petit soldat de Marine Le Pen pour capter la frange la plus jeune de son électorat. Une jeunesse captive et sous le charme, comme un cerf face aux phares d'une voiture, d'un costume de genre idéal savamment taillé de tissus de dédiablement.

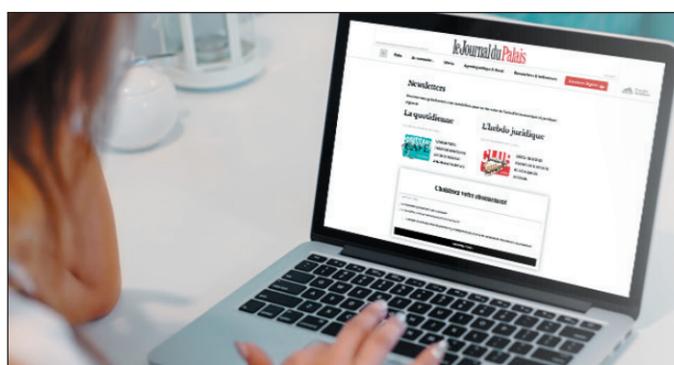
Ainsi, sous l'habit de l'agneau, le loup gris se tient toujours en embuscade, je veux pour preuve ce même débat télévisuel évoqué en début de billet. Dette, baisse du pouvoir d'achat, violences faites aux femmes, agressions contre la communauté LGBTQ+, à chaque sujet une seule cause brandit en mantra par un Jordan Bardella tout en arrogance : les étrangers présents en surnombre sur notre territoire. Depuis son arrivée à la tête du RN en 2011, Marine Le Pen a entrepris une vaste stratégie de dédiablement de son parti, à commencer par son changement de nom de Front National à Rassemblement National en 2018. Les figures du mouvement répètent d'ailleurs que le RN appartient à la droite républicaine et se présentent comme un parti souverainiste ou patriote. Ce qu'a contredit à plusieurs reprises le Conseil d'État, classant définitivement le parti dans le bloc d'extrême droite au vu de son programme riche en mesures aux relents xénophobes, racistes et antiparlementaires. En 2023, le RN a déposé un recours auprès de l'institution pour annuler ce classement. Une tentative déboutée le 11 mars dernier par la plus haute juridiction de l'ordre administratif.

Le jeu de dupe auquel se livre le RN atteint même des sommets d'indécence quand Jordan Bardella se pare de son armure de chevalier blanc pour défendre la communauté juive malmenée par les propos palestiniens du camp mélenchoniste. Celui qui est marié avec Nolwenn Olivier, nièce de Marine Le Pen, souffre-t-il d'amnésie crasse pour ne pas se rappeler que le FN fut fondé en 1972 par un groupuscule néofasciste et que Jean-Marie Le Pen a tenu à de nombreuses reprises des propos révisionnistes qualifiant notamment les chambres à gaz de « point de détail » de l'histoire de la Seconde Guerre mondiale ? Malgré une mise en scène aux ficelles évidentes, des masques qui se fissurent à mesure que Jordan « prend la confiance », à l'heure où vous lirez ces lignes, le RN aura sans aucun doute réalisé un score historique au premier tour et ainsi, comme avant lui Hitler, il arrivera au pouvoir de la plus démocratique des manières, avec le consentement d'un peuple victime d'un bien étrange syndrome de Stockholm.

Le regard de Faro

DOUCE FRANCE, ÉTÉ 2024

N'ÉCOUTE PAS
CES BONIMENTEURS MARIANNE...
ILS NE TE VEULENT PAS DU BIEN !



NEWSLETTER

ABONNEZ-VOUS GRATUITEMENT

pour ne rien manquer de l'actualité
économique et juridique régionale



www.journal-du-palais.fr

le Journal du Palais

DE BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

INSERTIONS JUDICIAIRES & LEGALES

Le site www.journal-du-palais.fr du Journal du Palais est habilité par arrêtés préfectoraux à publier les annonces judiciaires et légales dans les départements de la Côte-d'Or et de l'Yonne.

Les annonces reprises dans ces pages sont publiées à titre informatif. Seules les annonces présentes sur notre site www.journal-du-palais.fr ont une valeur juridique ainsi que les attestations délivrées par notre site.

Les tarifs et modalités de publication des annonces judiciaires et légales sont fixés par l'arrêté des Ministères de la Culture et de l'Économie en date du 14 décembre 2023 :

<https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2023/12/14/MICE2332581A/jo/texte>



L'intégralité des annonces légales parues dans la presse habilitée est consultable librement et gratuitement sur actulegales.fr

Procédures adaptées

Adoma Direction Interrégionale Est

Avis d'Appel public à la concurrence

Identification de l'acheteur
Nom de l'acheteur : Adoma Direction Interrégionale Est.
Adresse : 17 avenue André Malraux - 57000 METZ.
Communication
Moyen d'accès aux documents de la consultation :
<https://cdc-ha.cdc-habitat.fr/?page=Entreprise-EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=1429&orgAcronyme=c10h>.
Identifiant interne de la consultation : E2024_07_POUILLYENAUOIS.
L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui.
Nom du contact : M. Nicolas Clerc.
Adresse mail du contact : nicolas.clerc@adoma.cdc-habitat.fr.
Numéro téléphone du contact : +33 764366579.
Procédure
Type de procédure : Procédure adaptée ouverte.
Condition de participations :
Aptitude à exercer l'activité professionnelle conditions/moyens de preuve :
Conditions énoncées dans les documents de la consultation.
Capacité économique et financière conditions/moyens de preuve :
Conditions énoncées dans les documents de la consultation
Capacités techniques et professionnelles conditions/moyens de preuve :
Conditions énoncées dans les documents de la consultation.
Date et heure limite de réception des plis : Lundi 22 juillet 2024 à 12h00.
Identification du marché
Intitulé du marché : Construction d'une chaufferie bois en remplacement de la chaudière fioul existante pour la production ECS et chauffage sur le site HUDA à Pouilly en Auxois (21).
Type de marché : Travaux.
Durée du marché : 8 mois.
Marché alloti : Oui.
Date d'envoi de l'avis à l'organisme de publication : 24/06/2024.
L2403058

**UNE INFORMATION CONNUE À TEMPS
REMBOURSERA LARGEMENT VOTRE ABONNEMENT**

le Journal du Palais

DE BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

Journal hebdomadaire régional
LE JOURNAL DU PALAIS
SAS au capital de 235.000 € - R.C.S. 015 750 243 Dijon
Société du groupe ForumEco
Siège social : 2 B avenue de Marbotte - 21000 DIJON
Tél. : 03.80.68.25.55 - Fax : 03.80.68.25.56
Site internet : www.journal-du-palais.fr
Bureaux ouverts du lundi au vendredi de 8h45 à 12h15 et de 14h à 17h30

Principal associé : Générale de Participations

Représentant légal et directeur de la publication : Benjamin BUSSON
Directeur : Jacques STAKLIN
Rédactrice en chef : Emmanuelle DE JESUS
Rédaction : Frédéric CHEVALIER - Militine GUINET - Killian ROBLLOT

Parution le lundi - Prix du numéro : 2 €
Abonnement annuel : 120 €

Imprimé sur les rotatives de Rotimpres
Polignon Pla de L'Estany s/n
1781 AIGUAVIVA-GIRONA (Espagne)

Dépôt légal à parution - ISSN 2742-6084 - N° CPPAP : 1128 I 83851

xxx

Service annonces légales : annoncel legale.jdp@legalnet.org
Rédaction : redaction.jdp@legalnet.org

SINOTIV'EAU

Avis modificatif de l'annonce publiée le 03 juin 2024

Rectificatif de l'annonce n° L2402648 parue le 03 juin 2024 dans le Journal du Palais 21 Côte d'Or.
Il fallait lire :
Date et heure de remise des plis le vendredi 05 juillet à 10 heures au lieu de vendredi 28 juin à 10 heures.
L2403032

Commune de Sainte-Marie-la-Blanche

Avis d'appel public à la concurrence

Travaux

Identification du pouvoir adjudicateur :
Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Commune de Sainte-Marie-la-Blanche Mairie - 2 route de Beaune 21 200 SAINTE-MARIE-LA-BLANCHE
Objet du marché :
Description du marché : Travaux de viabilisation primaire de deux lotissements à usage d'habitation à Sainte-Marie-la-Blanche (21).
L'avis implique un marché public.
Description du marché
Forme du marché : Marché ordinaire lancée sous la forme d'un marché à procédure adaptée en application des articles L2123-1 et R2123-1, R2123-4 et R2123-5 du Code de la commande publique. Le délai d'exécution est fixé dans l'acte d'engagement à compter du début des travaux prévu courant novembre 2024 pour le lot 1 et mars 2025 pour le lot 2.
Références à la nomenclature CPV pour les 2 lots : 45112500-0, 45233123-7, 45232130-2, 45232411-6, 44162500-8
Caractéristiques principales : le marché se décompose en 2 lots :
Lot 1 : Travaux de viabilisation primaire du lotissement des Argillières - 11 lots - 1 seule phase de travaux
Terrassements : 1200 m³ - GNT : 685 m³ - réseaux humides : 350 ml - 1 bassin de rétention enterré
Lot 2 : Travaux de viabilisation primaire du lotissement Champeau 2 - 14 lots - 1 tranche ferme et 1 tranche optionnelle
Terrassements : 1500 m³ - GNT : 1000 m³ - réseaux humides : 650 ml - 1 bassin de rétention aérien
Conditions relatives au marché :
Cautionnement et garanties exigés :
Une caution personnelle et solidaire peut être proposée. Une avance pourra être accordée.
Modalités essentielles de financement et de paiement :
Les modalités de financement sont les suivantes : Fonds propres
Les travaux sont réglés par acomptes mensuels. Délai maximum de paiement : 30 jours.
Procédure :
Mode de passation : Marché à procédure adaptée (ouvert)
Critères de recevabilité des candidatures :
- Référence professionnelle et capacité technique
- Capacité économique et financière
Critères d'attribution :
Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction :
Pondération : par pourcentages - Notés sur 100
- Prix des prestations : 60 %
- Valeur technique : 40 %
Justifications à produire en phase offres : Acte d'engagement, CCAP, CCTP, Bordereau des Prix Unitaires, Détail Estimatif, Mémoire
Renseignements divers :
Renseignements d'ordre administratif et d'ordre technique :
auprès du Cabinet BERTHET - LIOGIER - CAULFUTY - Tél : 03.85.97.04.18 - blc.contact@blc-ge.com
auprès de la mairie - Tél : 03.80.26.60.73 - mairie@stemarielablanchefr
Adresse Internet : Le dossier est téléchargeable sur la plateforme <https://www.ternum-bfc.fr/> réf : MARCHE2024.1
Date limite de réception des offres : 23 Juillet 2024 - 12H00
Délai de validité des offres : 240 jours
Voies de recours : Tribunal Administratif - 22 rue d'Assas 21016 DIJON. Tél : 03.80.73.91.00 - greffe.ta-dijon@juradm.fr
Date d'envoi du présent avis : le 25 Juin 2024
L2403064

**POUR PLUS DE RAPIDITÉ,
OPEZ POUR LE RÈGLEMENT
PAR VIREMENT
OU PAR CARTE BANCAIRE,
DE PLUS VOUS FEREZ
UN GESTE
POUR L'ENVIRONNEMENT...**



Toutes les annonces légales de votre département sur journal-du-palais.fr

Côte-d'Or

VENTE CESSION
ATTRIBUTION D'APPORTS

**JOUFFROY
+ FILEAS**
NOTAIRES ET AVOCATS

HOTEL DE FRANCE

Avis de cession

Acte reçu par Me Clara SANCHEZ FERREIRA notaire associée exerçant à DIJON, 43 rue Elsa Triolet, membre de la SAS JOUFFROY & FILEAS, le 20 juin 2024, enregistré au service de la publicité foncière et de l'enregistrement de DIJON, le 21 juin 2024, dossier 2024 00028371 référence : 2104P01 2024 N 01580.

Cédant : La liquidation judiciaire de la société dénommée HDF 21, SARL au capital de 30.000 €, siège social à BEAUNE (21), 35 avenue du 8 septembre 1944, SIREN N° 529 838 112 RCS DIJON.

Cessionnaire : La société HOTEL DE FRANCE, SAS au capital de 10.000 €, siège social à BEAUNE (21), 35 avenue du 8 septembre 1944, SIREN N° 929 874 816 RCS DIJON.

Fonds vendu : bar-hôtel-restaurant sis et exploité à BEAUNE (21), 35 avenue du 8 septembre 1944, connu sous l'enseigne et le nom commercial «HOTEL DE FRANCE», RCS DIJON N°529 838 112.

Éléments corporels et incorporels cédés moyennant le prix de 370.000,00 €, propriété et jouissance transférées le 20 juin 2024.

Oppositions en la forme légale dans les 10 jours de la dernière en date des publications légales, au siège de la SELARL ASTEREN, mandataire judiciaire, 19 avenue Albert Camus 21000 DIJON, où domicile est élu à cet effet.

Pour unique insertion : Clara SANCHEZ FERREIRA. L2403062

THÉMIS
notaires
Office notarial situé à DIJON (21000)
21 place de la République

LE BŒUF BLANC

Suivant acte reçu le 14 juin 2024 par Maître Gautier CHANTIER, Notaire à DIJON (21000), enregistré au service de l'enregistrement de DIJON le 21 juin 2024, référence 2024N1564, il a été cédé :

Par la société dénommée MYRFRAMSHA, SARL dont le siège est à DIJON (2000), 7 boulevard de la Trémouille, identifiée au SIREN sous le numéro 833 433 212 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de DIJON, en liquidation judiciaire suivant jugement du TC de DIJON du 19 décembre 2023, représentée par Maître Jean-Joachim BISSIEUX, mandataire-judiciaire domicilié à DIJON (21000), 2B avenue de Marbotte.

Au profit de la société dénommée L'AB2C & Co, SARL dont le siège est à DIJON (21000), 7 boulevard de la Trémouille, identifiée au SIREN sous le numéro 929 057 479 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de DIJON.

Objet de la cession : Un fonds de commerce de restaurant, bar, brasserie, vente à emporter, traiteur, restauration rapide, sandwicherie, cours et formations culinaires sis à DIJON (21000), 7 boulevard de la Trémouille, connu sous le nom commercial LE BŒUF BLANC.

Prix de cession : 60.000,00 €, dont 11.000,00 € d'éléments incorporels et 49.000,00 € de matériel et mobilier.

Propriété - Jouissance : à compter rétroactivement du 08 avril 2024.

Les oppositions seront reçues par acte extrajudiciaire dans les dix jours de la dernière en date des insertions légales, au siège du mandataire-judiciaire susnommé, où domicile est élu.

Pour avis et mention, Gautier CHANTIER. L2403072

LA DAME AUX
CHAPEAUX / LE
LOCAL

Avis de cession

Suivant acte reçu par Maître Mathieu THAVAUD Notaire à SEMUR EN AUXOIS (21140), 26 rue Jean-Jacques Colletot le 21 juin 2024, enregistré au SPFE de DIJON le 24 juin 2024 dossier 2024 00028617 référence 2104P012024 N01595 ;

La société dénommée LA DAME AUX CHAPEAUX, société à responsabilité limitée au capital de 3.000,00 € ayant son siège social à SEMUR EN AUXOIS (Côte-d'Or), 4 place Gustave Gaveau identifiée sous le numéro SIREN 843 703 638 R.C.S. DIJON ;

A cédé à : La société dénommée LE LOCAL, société à responsabilité limitée au capital de 4.000,00 € ayant son siège social à SEMUR EN AUXOIS (Côte-d'Or), 4 place Gaveau identifiée sous le numéro SIREN 929 596 005 R.C.S. DIJON ;

Un fonds de commerce de café-restaurant, savoir : Bar, restaurant, préparation et vente de plats à emporter, dégustation de produits artisanaux, soirées à thèmes ambiance cabaret, concerts, production de spectacles (moins de 6 par an), jeux, arcades, animations pour enfants, connu sous le nom de LA DAME AUX CHAPEAUX situé et exploité à SEMUR EN AUXOIS (Côte d'Or), 4 place Gaveau.

Prix : Soixante cinq mille Euros (65.000,00 €) s'appliquant savoir :
- Aux éléments incorporels pour soixante mille six cents Euros (60.600,00 €) ;
- Aux éléments corporels pour quatre mille quatre cents Euros (4.400,00 €).

Prise de possession à compter du 21 juin 2024.

Les oppositions devront être faite en l'office notarial de Maître Mathieu THAVAUD, Notaire où domicile est élu dans les dix (10) jours de la dernière en date des publications légales par acte extrajudiciaire.

L'insertion prescrite par la loi au B.O.D.A.C.C. a été ordonnée en temps utile.

Pour avis unique : Me Mathieu THAVAUD. L2403117

CONSTITUTION
DE SOCIETE

LABODOC

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à DIJON du 21/06/2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : LABODOC
Siège : 12 Boulevard Carnot, 21000 DIJON

Durée : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital : 20 000 euros

Objet : La création, le développement et l'exploitation commerciale d'outils informatiques de communication, incluant des plateformes en ligne et des applications mobiles, destinés à l'organisation et à la diffusion de contenus digitaux notamment l'administration et la mise à disposition d'espaces de communication pour le compte de tiers, la gestion de projets associés, ainsi que le traitement de données.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au deuxième jour ouvré avant la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Monsieur Emmanuel MESSER, demeurant 2 B Rue du Meix Pillon, 21121 DAIX

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de DIJON. L2402997

J&F

Société à responsabilité limitée au capital de 500,00 Euros
Siège social : 6, Rue du Tertre 21310 CHARMES
En cours d'immatriculation

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 07/06/2024, est constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : J&F
Forme : Société à responsabilité limitée
Capital : 500,00 €
Siège : 6, Rue du Tertre 21310 CHARMES

Objet : La Société a pour objet en France et à l'étranger, directement ou indirectement :

- Conception, création d'agencement sur mesure, et plus généralement, toutes prestations ayant trait à l'aménagement et le confort intérieur ;
- Vente et pose de cuisines équipées, salle de bain, dressing, buanderie, salon, bureau, meubles divers, objets de décoration et accessoires ;
- Vente et pose de ventilation intérieure et hottes d'extraction, système de recyclage ;

- Pose de luminaires ;
- Travaux annexes (petite rénovation, placo, peinture, enduit, carrelage etc)
- la participation de la Société, par tous moyens, à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, commandite, souscription ou rachat de titres ou droits sociaux, fusion, alliance ou association en participation ou groupement d'intérêt économique ou de location gérance,
- et généralement toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser son développement.

Durée : 99 ans
Gérants :
- Monsieur Fabian MARCON, né le 05 novembre 1986 à DIJON (21000), demeurant 5, Rue de la Gare 21310 MIREBEAU-SUR-BÈZE,
- Monsieur Jérémy FONTAINE, né le 18 janvier 1986 à DIJON (21000), demeurant 3, Rue du Moulin 21120 LUX.

Immatriculation : au RCS de DIJON Pour avis L2402465

DEFS HOLDING

Avis est donné de la constitution d'une société sous seing privé, présentant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION : DEFS HOLDING.
FORME : société par actions simplifiée.
CAPITAL : 2.000,00 €.

SIÈGE SOCIAL : 11 rue de la Créé - 21590 SANTENAY

OBJET : La Société a pour objet en France et à l'étranger, directement ou indirectement :

- l'acquisition, la détention et la gestion de participations directe ou indirecte dans le capital de sociétés, groupements ou entités juridiques de tous types,
- l'accomplissement de prestations de nature administrative, juridique, comptable, financière ou immobilière au profit des sociétés, groupements et entités juridiques détenues par la Société.

- la gestion financière et patrimoniale de ses actifs,
- l'acquisition, la détention et la gestion de biens immobiliers directement ou indirectement,

- la participation de la Société, par tous moyens, dans toutes opérations pouvant se rapporter à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, de souscriptions ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement,
- et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes, de nature à favoriser sa réalisation, son développement ou son extension.
DURÉE : 99 ans.

AGRÈMENT : les actions ne peuvent être cédées y compris entre associés qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote.

PRÉSIDENT : M. Simon CHAPELLE demeurant 11 rue de la Créé - 21590 SANTENAY.
IMMATRICULATION : RCS de DIJON. L2402925

FIRST CARS

Société par actions simplifiée au capital de 3 000 Euros
Siège social : 64 Route de Beaune 21170 SAINT-USAGE
En cours d'immatriculation

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 07/06/2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : FIRST CARS
Siège : 64, Route de Beaune 21170 SAINT-USAGE

Durée : 99 ans
Capital : 3.000,00 €

Objet : la Société a pour objet en France et à l'étranger, directement ou indirectement :

- l'achat, la vente, l'import, l'export, la location de véhicules automobiles légers neufs ou d'occasion ;
- l'achat et la vente de pièces détachées automobiles ;
- vente de produits et accessoires liés à ces activités ;

- et plus généralement toutes opérations, de quelque nature qu'elles soient, financières, commerciales, industrielles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes, de nature à favoriser son extension ou son développement.

Admission aux assemblées et droit de vote : tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément : toutes les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote.

Président : Léo PARÉ, demeurant 2, Rue Docteur Suzanne Noël 21000 DIJON

Directeur Général : Ilian BELABED, demeurant 27, Rue Alix de Vergy 21000 DIJON

Directeur Général : Théo BLANDIN, demeurant 64, Route de Beaune 21170 SAINT-USAGE

Immatriculation : au RCS de DIJON. Pour avis L2402836

LEGI Société
d'avocats
CONSEILS

LEGI CONSEILS
BOURGOGNE

Cabinet d'Avocats
21 avenue Albert Camus
21000 DIJON

LES 3 DUCS

Avis de constitution

Aux termes d'un ASSP en date du 20/06/2024, il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : LES 3 DUCS
Objet social : Traiteur, préparation et vente de plats et boissons à emporter ou à livrer, organisation de buffets cocktails, lunchs et réceptions diverses.

Toutes opérations liées à l'activité de restauration. La participation, directe ou indirecte, de la Société dans toutes opérations commerciales ou industrielles, financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social, notamment par voie de création de société nouvelle, d'apports, de commandite, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion, d'alliance ou d'association en participation ou autrement.

Siège social : 10 rue des Novalles, 21240 TALANT

Capital : 10 000 €
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de DIJON

Gérance : M. PANLOUP Nicolas 17 impasse des Buttes 21000 DIJON L2403004

**GROUPE
etc**

SARL ETC

5 allée des Corvées - B.P. 30048
21240 TALANT

CM2J

Par acte SSP du 17/06/2024 est constituée une Société par actions simplifiée dénommée CM2J ; capital de 1 500 € ; siège social : 16, rue de la Braux - 21150 ALISE SAINTE REINE; objet social : exploitation d'installations de production d'électricité, commerce d'électricité, location immobilières ; travaux de rénovation de bâtiments (tous corps d'états); durée 99 ans ; Président : Monsieur Christian GLANTENAY, 16 rue de la Braux 21150 ALISE-SAINTE-REINE ; admission aux assemblées et droit de vote : tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Agrément : Les actions ne peuvent être cédées entre associés ou à un tiers qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote. Immatriculation au RCS de DIJON. L2403031

A&M

Suivant acte sous seing privé en date du 05 juin 2024 à Dijon, il a été institué une société par action simplifiée, présentant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION SOCIALE : « A&M ».
CAPITAL : 1.000 € correspondant à 100 actions de numéraire totalement libérées.

SIÈGE SOCIAL: 10 rue d'Auxonne - 21000 DIJON.

OBJET : - Restauration rapide.

CLAUSE D'ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Chaque Associé a le droit de participer aux décisions collectives par lui-même ou par son mandataire. Chaque action donne droit à une voix. Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel au capital qu'elles représentent.

CLAUSE DE TRANSMISSION DES ACTIONS : Les actions sont librement cessibles entre associés.

DURÉE : 99 années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

PRÉSIDENT : Monsieur HAIDARI Amanullah, 1 rue TURGOT - 21000 DIJON.

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de DIJON. L2403033

**GROUPE
etc**

SARL ETC

5 allée des Corvées - B.P. 30048
21240 TALANT

11 DE MENAGE

Par acte SSP du 17/06/2024 il a été constitué la société 11 DE MENAGE, Société à responsabilité limitée, au capital de 1.000 €. Siège social : 9 rue de la Fontaine - 21000 DIJON. Objet : les prestations de nettoyage, services de propreté, entretien ménager de toutes surfaces et locaux à destination de particuliers et d'entreprises ; blanchisserie, éradication d'indésirables (punaises de lit, blattes et autres nuisibles) ; services de conciergerie ; entretien espaces verts.

DURÉE : 99 ans.
GÉRANT : M^{me} Cécile FRITSCH, épouse SARAS demeurant 9 rue de la Fontaine - 21000 DIJON.

immatriculation au R.C.S. de DIJON. L2403039

GARDEY ENERGIE

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à BEAUMONT SUR VINGEANNE du 18 juin 2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société par actions simplifiée unipersonnelle.
DÉNOMINATION : GARDEY ENERGIE.

SIÈGE : 5 rue Mariotte - 21310 BEAUMONT SUR VINGEANNE.
DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

CAPITAL : 1.000 €.
OBJET : Production et commercialisation d'énergies renouvelables notamment issues d'installations photovoltaïques.

EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession des actions de l'associé unique est libre.

AGRÈMENT : Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

PRÉSIDENT : Monsieur Vincent GARDEY, demeurant 9 rue des Châteaux d'Eau - 21310 BEAUMONT SUR VINGEANNE.

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de DIJON.

Pour avis : Le Président. L2403045

ASCOP
ASCENSEURS &
AUTOMATISMES

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un ASSP en date du 22/06/2024, il a été constitué une SARL à capital variable ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : ASCOP ASCENSEURS & AUTOMATISMES
Objet social : Le dépannage, la maintenance d'ascenseurs, de monte-charge, porte automatique, portails, de barrières, de ventilation mécanique contrôlée, la fermeture et travaux d'installation, réparation, modernisation, rénovation d'ascenseur, portes automatisées, escaliers mécaniques ainsi que la vente d'ascenseurs et de pièces détachées, accessoires et toutes prestations de services.

Siège social : 21 Rue de Cracovie, 21850 SAINT APOLLINAIRE
Capital initial : 20 000 €
Capital minimum : 5 000 €
Capital maximum : 100 000 €
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de DIJON

Gérance : M. BOISSEAU Pierre-Yves 25 Boulevard de l'Université 21000 DIJON

Pierre-Yves BOISSEAU L2403056

PAMS

Avis de constitution

Suivant acte SSP du 24 juin 2024, il a été constitué une société civile ayant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION SOCIALE : PAMS.
FORME : société civile.

SIÈGE SOCIAL : COUTERNON (21560), 10 rue Marie Petitot.
CAPITAL : 1.000 €, constitué uniquement au moyen d'apports en numéraire.

OBJET : L'acquisition et la gestion de tous immeubles.

DURÉE : 99 ans.
GÉRANT : Monsieur Sébastien GOULAS - 4 Impasse Claude Monet - 21560 COUTERNON.

CESSION DE PARTS : Les statuts prévoient une clause d'agrément des cessions de parts par les associés.

Immatriculation au RCS de DIJON. La gérance. L2403052

Toutes les annonces légales de votre département sur journal-du-palais.fr

Côte-d'Or

EURL STUDIO GEEK

Avi est donné de la constitution de la EURL STUDIO GEEK, au capital de 1.000 €.

SIÈGE : 46D rue du Chapitre - 21000 DIJON.

DURÉE : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de DIJON.

OBJET SOCIAL : La Société a pour objet directement ou indirectement, tant en France qu'à l'étranger :

l'achat pour la revente de jeux vidéo, bd, mangas, habits, jouets neufs et occasions, accessoires sous licence.

Le tout directement ou indirectement, pour son compte ou pour le compte de tiers, soit seule soit avec des tiers, par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de commandite, de souscription, d'achat de titres ou de droits sociaux, de fusion, d'alliance, de société en participation, de fonds d'investissement ou de prise ou de dation en location ou en gérance de tous biens ou droits autrement, y compris par le recours à tout instrument financier, en France et à l'étranger.

Et, plus généralement, toutes opérations financières, commerciales, mobilières et immobilières, apports en société, souscriptions, achats de titres, parts ou intérêts, constitution de sociétés et, éventuellement, toutes autres opérations commerciales ou industrielles se rapportant directement ou indirectement à l'un des objets ci-dessus ou susceptibles d'en favoriser la réalisation.

Le montant des apports en numéraire s'élève à 1.000,00 €.

La cession des parts de l'associé unique est libre.

GÉRANT : Monsieur Michael MINOT, demeurant 46D rue du Chapitre - 21000 DIJON.

L2403054

FACET Consulting

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à TALANT du 25/06/2024 il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée unipersonnelle

Dénomination sociale : FACET Consulting

Siège social : 4 Allée des Merisiers, 21240 TALANT

Objet social :

La formation continue, L'activité de prestations de conseil et d'accompagnement auprès des particuliers, des entreprises, des collectivités et autres organismes publics et privés.

Le conseil en stratégie, organisation, management, gestion, systèmes d'information, ressources humaines, marketing et communication, de la conception à la mise en œuvre.

Le coaching personnalisé.

Durée de la Société : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1 000 euros

Gérance : Monsieur Julien DENIS, demeurant 4 Allée des Merisiers, 21240 TALANT, assure la gérance.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de DIJON.

L2403089

GARNIER COUVERTURE

4, rue des Noyers
21700 NUITS SAINT GEORGES

CONSTITUTION

Par ASSP en date à NUITS SAINT GEORGES du 24/06/24, il a été constitué : Forme : SARL. Dénomination : GARNIER COUVERTURE. Siège : 4, rue des Noyers, 21700 NUITS SAINT GEORGES. Objet : Tous travaux de couverture, de toiture en tous matériaux, de zinguerie, de charpente, d'isolation, d'étanchéité, ainsi que la mise en place des éléments d'évacuation des eaux de pluie, tous travaux de second œuvre. Durée : 99 ans. Capital : 1 000 euros. Gérance : Monsieur Jacques GARNIER, demeurant 4, rue des Noyers, 21700 NUITS SAINT GEORGES. Immatriculation : RCS DIJON

L2403057



Experts-Comptables & Avocats

SCI NORDURA

Avis de constitution

Aux termes d'un ASSP en date du 18/06/2024, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION SOCIALE : SCI NORDURA.

OBJET SOCIAL : L'acquisition, l'administration, la propriété et l'exploitation par bail, location ou autrement d'immeubles bâtis ou non dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement ; L'obtention de toutes ouvertures de crédit, prêts, facilités de caisse avec ou sans garanties hypothécaires destinées au financement des acquisitions ou au paiement des coûts d'aménagement, de réfection ou autres à faire dans les immeubles de la société ;

Eventuellement et exceptionnellement l'aliénation ou des immeubles devenus inutiles à la société, au moyen de vente, échange ou apport en société, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la société.

SIÈGE SOCIAL : 29 rue du Moulin, Hameau de Cercey - 21320 THOISY LE DESERT.

CAPITAL : 1.000 €.

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. de DIJON.

GÉRANCE : M. STOKER Mathias, 29 rue du Moulin, Hameau de Cercey - 21320 THOISY LE DESERT.

CLAUDE D'AGRÈMENT : Les parts sociales ne peuvent être cédées qu'avec un agrément donné dans la forme et les conditions d'une décision collective extraordinaire, et ce même si les cessions sont consenties au conjoint ou à des ascendants ou descendants du cédant.

L2403065

DELARCHE-VIGINIER

Société civile de moyens au capital de 1.200,00 € euros
14 rue d'Assas - 21000 DIJON

Avis de constitution

Par ASSP en date du 19/06/2024, il a été constitué la société présentant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION : DELARCHE-VIGINIER.

FORME : société civile de moyens.

CAPITAL SOCIAL : 1.200 € répartis en 1.200 parts sociales de 1 € de valeur nominale unitaire.

SIÈGE SOCIAL : 14 rue d'Assas - 21000 DIJON.

DURÉE : 99 années à compter de son immatriculation au RCS.

OBJET SOCIAL : La mise à disposition des associés de locaux à usage professionnel par location, de matériel et de meubles à usage professionnel, et de personnel, le cas échéant embauché à cet effet, dédié à l'activité professionnelle. L'entretien des biens mis en commun et plus généralement tout ce qui est nécessaire au fonctionnement de la société. Le financement et le règlement des dépenses de la société et la répartition entre les associés des charges correspondantes.

AGRÈMENT : les cessions entre associés sont libres.

Les cessions aux tiers sont soumises à un agrément donné à une majorité des 2/3 des parts du capital social.

GÉRANTS : Madame Pauline VIGINIER demeurant au 13 Hameau de Vaux sur Crosne - 21560 REMILLY SUR TILLE et Monsieur Alexis DELARCHE demeurant 11 rue Adolphe Dietrich - 21000 DIJON, pour une durée illimitée.

IMMATRICULATION : RCS DIJON.

L2403074



LEGI CONSEILS BOURGOGNE

Cabinet d'Avocats
21 avenue Albert Camus
21000 DIJON

A.G.I.

Société par actions simplifiée au capital de 1 000 € euros
Siège social : 12 rue Rouiller
21510 ECHALOT

AVIS DE CONSTITUTION

Statuts SSP 14.06.2024

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : A.G.I.

Siège : 12 rue Rouiller, 21510 ECHALOT

Durée : 99 ans
Capital : 1 000 €

Objet : La location, directement ou indirectement, de locaux d'habitation meublés ou destinés à être loués en meublés. Les prestations de services liées à cette activité. L'acquisition, la propriété, la location, l'administration, la gestion et l'exploitation de tous immeubles, biens et droits mobiliers ou immobiliers. La réfection et l'entretien, la rénovation et la réhabilitation et plus généralement, la mise en valeur de tous biens mobiliers et immobiliers.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre. En cas de pluralité d'associés, les actions peuvent être librement cédées aux autres associés ou au bénéficiaire du conjoint marié ou pacsé, d'un ascendant ou descendant d'un associé. Toute autre cession à des tiers est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés.

Président : Anthony GAUTHIER, 12 rue Rouiller 21510 ECHALOT.

La Société sera immatriculée au RCS DIJON.

Le Président

L2403070

PAMS

Rectificatif de l'annonce n°L2403052 parue dans le Journal-du-palais.fr.

Il fallait lire « 10 rue Marie Petitot - 21560 COUTERNON » au lieu de « 4 impasse Claude Monnet - 21560 COUTERNON ». L2403115

Gliersan

Constitution

Aux termes d'un acte électronique en date du 21/06/2024, il a été constituée une société à responsabilité limitée au capital de 500 €, dénommée Gliersan, dont le siège social est situé 5, rue de la Vigne au Roi - 21220 BEVY, qui a pour objet, en France et à la prise de participation, la gestion et la prestation de service au profit de ces participations. Sa durée est de 99 ans à compter de la date de son immatriculation au RCS de DIJON. Monsieur Louis LONGHINI, demeurant 5, rue de la Vigne au Roi - 21220 BEVY est nommé premier gérant sans limitation de durée. L2403122

RION & PASCAL

Rectificatif annonce légale L2403112

Rectificatif annonce légale L2403112 parue le 27/06/2024, journal-du-palais.fr, remplacement date ASSP, il faut lire : Aux termes d'un ASSP en date du 27/06/2024. L2403145



LEGI CONSEILS BOURGOGNE

Cabinet d'Avocats
21 avenue Albert Camus
21000 DIJON

RION & PASCAL

Avis de constitution

Aux termes d'un ASSP en date du 25/06/2024, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : RION & PASCAL

Objet social : L'achat pour revente, la promotion, la commercialisation de vins ou récoltes de domaines viticoles et plus généralement l'achat de raisins, moûts ou vins, la prise de récolte en sous-entrepôt, le stockage, l'élevage, la vinification, la commercialisation de produits viticoles, le négoce en gros ou au détail, le commissionnement et le courtage desdits produits et toutes prestations commerciales liées aux activités ci-dessus énoncées ; L'assistance en matière d'exploitation de vignes et de commercialisation du vin ; Prestations viticoles ; La production et la commercialisation de spiritueux ; La création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements ou fonds se rapportant à l'une ou l'autre des activités exploitées ;

Siège social : 2 rue Saint Marcel, Cidex 44, 21550 LADOIX SERRIGNY

Capital : 1 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de DIJON

Président : M. PASCAL Thomas 26 petite rue des Rôles 21200 BEAUNE

Clause d'agrément : Cession d'actions libre entre associés et soumise à agrément à des tiers. L2403112

MODIFICATION

DE STATUTS



SOCIETE-INBONIS

SAS au capital de 10.000 € euros
Siège social : 6 B rue Meyerbeer
DIJON (21)
891 322 067 R.C.S. Dijon

Aux termes d'une délibération en date du 20.05.24, l'AGE a décidé de transférer le siège social au 9 rue du Temple - DIJON (21) à compter du même jour et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis : Le Président.

L2402480



SPEL

Société à responsabilité limitée au capital de 300.000 € euros
Siège social :
12 rue Lassel - 21220 TERNANT
949 848 220 RCS Dijon

Par PV d'AGO du 31/05/24, il a été pris acte de la démission de M^{me} Pascale GELEY de ses fonctions de cogérante à compter du 31/05/24.

Modification sera faite au RCS de DIJON.

Pour avis : La gérance.

L2403109



LEGI CONSEILS BOURGOGNE

Cabinet d'Avocats
21 avenue Albert Camus
21000 DIJON

DROUHIN-LAROZE

SAS au capital de 589 000 € euros
Siège social : 20 Rue du Gaizot
21220 GEVREY CHAMBERTIN
401 584 503 RCS Dijon

AGE 22.06.2024

1° Transformation du GFA en SAS à compter du 22.06.2024. Siège social et capital inchangés.

2° Prorogation de 99 ans la durée de la société, soit jusqu'au 22 juin 2131.

Dénomination :

ANCIENNE MENTION : GFA

DROUHIN LAROZE

NOUVELLE MENTION : DROUHIN

-LAROZE

Objet :

ANCIENNE MENTION : La propriété, la gestion et l'administration de tous immeubles et droits immobiliers à destination agricole et viticole composant son patrimoine. L'achat et la dation à bail de tous immeubles à destination agricole ou viticole. Et généralement, toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu qu'elles ne modifient pas le caractère civil de la société et ne soient pas inconciliables avec la législation propre aux GFA.

NOUVELLE MENTION : La propriété, la gestion et l'administration de tous les immeubles et droits immobiliers à destination agricole et viticole composant son patrimoine. L'achat et la dation à bail de tous immeubles à destination agricole ou viticole. L'exploitation de tous biens viticoles, soit directement, soit par voie de fermage ou métayage, s'appliquant plus particulièrement à la culture des vignobles, la production de raisons, la vinification, l'élevage, le conditionnement et la vente, conformément aux usages agricoles, du vin produit sur l'exploitation mais également la vente et éventuellement la transformation, conformément aux usages agricoles, des produits de cette exploitation. La participation de la société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou de droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités. Et généralement, toutes opérations commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.

Dirigeants : ANCIENNE MENTION : GÉRANTS Madame Marie-Christine DROUHIN 20 rue du Gaizot 21220 GEVREY CHAMBERTIN

Monsieur Philippe DROUHIN 20 Rue du Gaizot 21220 GEVREY CHAMBERTIN

NOUVELLE MENTION :

Président : Philippe DROUHIN 20 rue du Gaizot 21220 GEVREY CHAMBERTIN

Directeurs Généraux : Caroline DROUHIN-DARLOT 2 rue Chambertin 21220 GEVREY CHAMBERTIN et Nicolas DROUHIN 3 Grande Rue 21220 CHAMBOEUF

Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession d'actions, à l'exception de la cession aux associés, conjoint marié ou pacsé, ascendant ou descendant d'un associé, doit faire l'objet d'un agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des deux tiers des voix des associés disposant du droit de vote.

RCS DIJON

Pour avis : La gérance

L2403061



2 bis rue du Cap Vert - 21800 QUETIGNY

QUET'INVEST

SCI au capital social de 200 € euros

Siège social :
2 bis rue du Cap Vert
21800 QUETIGNY

901 899 468 R.C.S. Dijon

Aux termes de l'AGE en date du 22 décembre 2023, les associés ont pris acte de la démission de M. Sébastien CREUSOT, à compter du même jour, de son mandat de co-gérant de la société.

Mention sera portée au R.C.S. de DIJON.

L2403095



ICARE

SARL au capital de 7.700 € euros
Rue Hippolyte Bayard - Secteur B
71100 CHALON SUR SAONE
482 002 573 R.C.S. Chalon Sur Saone

Aux termes d'une délibération en date du 14/06/24 l'AGE des associés a décidé à compter de ce jour :

- de transférer le siège social au 3Bis rue de la Cure à BELLEFOND (21490) ;

- de modifier l'objet social comme suit :

- L'activité de tous travaux d'installation de système à énergies renouvelables, de climatisations, de sanitaires, ainsi que l'achat pour la revente de toutes pièces, fournitures et matériaux se rapportant aux activités précédentes ;

- L'activité de chauffage, plomberie, énergies renouvelables, climatisations, pompes à chaleur, panneaux photovoltaïques, ventilations mécaniques contrôlées, installation de salles de bains (étanchéité, résine ... etc.) ainsi que l'achat pour la revente de toutes pièces, fournitures et matériaux se rapportant aux activités précédentes ;

- La réalisation de sol coulés ;

- La rénovation et la préparation de tous véhicules par tous moyens existants ou à venir, la vente, l'installation, l'exploitation, l'achat, la création de toutes machines ou systèmes de nettoyage relatifs aux véhicules, ainsi que tous produits et accessoires pouvant s'y rapporter, la création, la gestion en direct ou en franchise de toute entreprise relative au nettoyage de véhicules, le négoce de tous véhicules neufs et d'occasions ;

Et de modifier en conséquence les articles 2 et 4 des statuts.

La Société immatriculée au R.C.S. de CHALON SUR SAONE sous le numéro 482002573 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du R.C.S. de DIJON.

GÉRANCE : M. Mickael DEVAUD - 57b Rue de Corcelle - 71530 CHAMPFORGEUIL et M. Stéphane DEVAUD-BARAULT - 3Bis rue de la Cure - 21490 BELLEFOND.

Pour avis : La Gérance.

L2402892

COPIAFAX

SAS au capital de 99.996,00 € euros
Siège social :
24 rue des Ardennes - 21000 DIJON
352 441 232 RCS de Dijon

L'AGE du 18/06/2024 a décidé de :

- Modifier la dénomination sociale qui devient : EKTOR, à compter du 25/06/2024 ;

- Modifier l'objet social en l'étendant aux activités suivantes : conception, installation, dépannage de réseaux et solutions informatiques ; achat, vente, installation de tout matériel de téléphonie et d'abonnement de téléphonie, à compter du 25/06/2024.

Mention au RCS de DIJON.

L2403063

Toutes les annonces légales de votre département sur journal-du-palais.fr

Côte-d'Or


**MAISON
STEPHANE
BROCARD**

SARL au capital de 1 000 000 euros
Siège social : 21B rue de l'Ingénieur
Bertin 21600 LONGVIC
498 208 081 RCS DIJON

Transfert du siège social

Aux termes d'une délibération en date du 21/06/2024, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société a décidé de transférer le siège social du 21B rue de l'Ingénieur Bertin, 21600 LONGVIC au 584 rue Charles de Freycinet ZA Beauregard - 21600 OUGES à compter du 21 juin 2024, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis La Gérance

L2402998



2 bis rue du Cap Vert - 21800 QUETIGNY

**FINANCIERE
CHARLEMAGNE**

Société à Responsabilité Limitée (SARL) au capital de 1 280 000 Euros
Siège social : Immeuble le Stratège, 1 Rue du Dauphiné, 21121 FONTAINE-LES-DIJON
505056184 RCS Dijon

Aux termes des décisions unanimes en date du 2 avril 2024, les associés ont décidé de modifier le capital social en le portant de 1.280.000 € à 1.324.720 euros.

Mention sera portée au RCS de Dijon.
L2403030

CVB

SARL au capital de 15 000 euros
siège social : 10 B, route de Clenay - 21490 BRETIGNY
528 293 152 RCS DIJON

Avis de modification

Aux termes de l'AGE du 19/06/2024, la collectivité des associé a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. La dénomination de la Société, son objet, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées. Son siège social est transféré au 12, rue Berlier - 21000 DIJON. Le capital social reste fixé à la somme de 15 000 euros. Agrément : toutes les cessions d'actions à des tiers à la société sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. Sous sa forme à responsabilité limitée, la Société était gérée par Madame Claire BRIOTTET-GARCIN et Monsieur Vincent BRIOTTET. Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par son Président, la société CBPS, SARL au capital de 1 677 640 euros, ayant son siège social : 12, rue Berlier - 21000 DIJON, 901 779 041 RCS DIJON et par son Directeur Général la société VBPS, SARL au capital de 1 677 640 euros, ayant son siège social : 12, rue Berlier - 21000 DIJON, 901 778 290 RCS DIJON.

Pour avis.

L2403003



2 bis rue du Cap Vert - 21800 QUETIGNY

**DU BASSIN DE
POUILLY**

Société Civile Immobilière
au capital de 250.000 Euros
Siège social :
12 Rue de la Paix
21121 FONTAINE LES DIJON
450 855 366 RCS Dijon

Aux termes des décisions unanimes en date du 2 avril 2024, les associés ont décidé de modifier le capital social en le portant de 250.000 € à 20.000 €, et ont nommé Madame Fabienne HENRY demeurant 12 rue de la Paix - 21121 FONTAINE LES DIJON, en qualité de co-gérante à compter du même jour.

Mention sera portée au RCS de DIJON.

L2403036

VisionSI

Société à responsabilité limitée à associé unique
au capital de 5.000 Euros
Siège social : 44 A avenue Aristide Briand
21000 DIJON
848 809 299 R.C.S. Dijon

Aux termes d'une décision en date du 05/06/2024, l'associé unique a décidé de transférer le siège social du 44 A avenue Aristide Briand - 21000 DIJON au 39 rue Verrerie - 21000 DIJON à compter du 31 décembre 2023, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis : La Gérance.

L2402999



2 bis rue du Cap Vert - 21800 QUETIGNY

7 Rue de Metz

Société civile immobilière
au capital de 82.000 Euros
Siège social : 12 rue de la Paix
21121 FONTAINE LES DIJON
513814665 R.C.S. Dijon

Aux termes des décisions unanimes en date du 2 avril 2024, les associés ont décidé de modifier le capital social en le portant de 82.000 € à 32.250 €, et ont nommé Madame Fabienne HENRY demeurant 12 rue de la Paix - 21121 FONTAINE LES DIJON, en qualité de co-gérante à compter du même jour.

Mention sera portée au R.C.S. de DIJON.

L2403005

SAS ADPE

15, rue de la Brot
21000 DIJON

Suppression CAC

Il résulte de l'AGO du 16/02/24 de la SAS «ADPE», capital : 38 000 €, siège : 15 rue de la Brot 21000 DIJON, 385 240 130 RCS DIJON, que le mandat de la Société MCH AUDITEURS, Commissaire aux Comptes titulaire, est arrivé à expiration. Il n'a pas été désigné de nouveaux Commissaires aux Comptes.

L2403040

CEBIM

EURL au capital social de 8.120.752 Euros
Siège social :
18 avenue Françoise Giroud
21000 DIJON
397 480 369 RCS Dijon

Aux termes d'une décision de l'associée unique en date du 17/06/2024, Ludvine MARTIN, demeurant 17 Rue Jean Grondel - 33200 BORDEAUX a été nommée co-gérante de la société pour une durée indéterminée, à compter du 1/06/2024.

Mention sera faite au RCS de DIJON

Pour avis : Le co-gérant.

L2403127

CEBFC PE

Sociétés par Actions Simplifiée
au capital social de 1 000 000.00 Euros
Siège social :
18, Avenue Françoise GIROUD
21000 DIJON
909 818 833 RCS DIJON

Aux termes d'une décision de l'associée unique en date du 17/06/2024, Ludvine MARTIN, demeurant 17 Rue Jean GRONDEL 33200 BORDEAUX a été nommée Président de la société pour une durée indéterminée, à compter du 1/06/2024 en remplacement de Mathilde FAGLIN, démissionnaire le 31/05/2024 et Mathilde FAGLIN, demeurant 10 Rue du Clos Pofard 21121 AHUY a été nommé Directeur Général de la société pour une durée indéterminée, à compter du 1/06/2024 en remplacement de Jean Michel GALICHON, démissionnaire le 31/05/2024.

Mention sera faite au RCS de DIJON.

Pour avis : Le président.

L2403128

CEBFC LT

Sociétés par Actions Simplifiée
au capital social de 2 300 000.00 Euros
Siège social :
18, Avenue Françoise GIROUD
21000 DIJON
818 699 886 RCS DIJON

Aux termes d'une décision de l'associée unique en date du 17/06/2024, Ludvine MARTIN, demeurant 17 Rue Jean GRONDEL 33200 BORDEAUX a été nommée Président de la société pour une durée indéterminée, à compter du 1/06/2024 en remplacement de Fabien CHAUVÉ, démissionnaire le 31/05/2024.

Mention sera faite au RCS de DIJON.

Pour avis : Le président.

L2403129

CEBFC INVEST

Sociétés par Actions Simplifiée
au capital social de 4 774 000.00 Euros
Siège social :
18, Avenue Françoise GIROUD
21000 DIJON
818 398 950 RCS DIJON

Aux termes d'une décision de l'associée unique en date du 17/06/2024, Ludvine MARTIN, demeurant 17 Rue Jean GRONDEL 33200 BORDEAUX a été nommée Président de la société pour une durée indéterminée, à compter du 1/06/2024 en remplacement de Fabien CHAUVÉ, démissionnaire le 31/05/2024.

Mention sera faite au RCS de DIJON.

Pour avis : Le président.

L2403130

BDR IMMO SAS

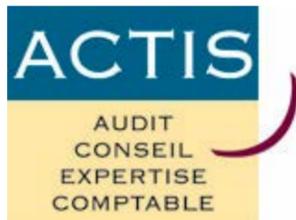
Sociétés par actions simplifiée
au capital social de 40.000,00 Euros
Siège social :
18 avenue Françoise Giroud
21000 DIJON
539 146 803 R.C.S. Dijon

Aux termes d'une décision de l'associée unique en date du 17/06/2024, Ludvine MARTIN, demeurant 17 rue Jean Grondel - 33200 BORDEAUX a été nommée président de la société pour une durée indéterminée, à compter du 1/06/2024 en remplacement de Fabien CHAUVÉ, démissionnaire le 31/05/2024 et Julien OLLAGNIER, demeurant 2 rue des Charmes - 21380 MESSIGNY ET VANTOUX a été nommé directeur général de la société pour une durée indéterminée, à compter du 1/06/2024 en remplacement d'Isabelle BROUTE, démissionnaire le 31/05/24.

Mention sera faite au R.C.S. de DIJON.

Pour avis : Le président.

L2403131


**BAR LA BARRIERE
-DA ROCHA**

Société par actions simplifiée
au capital de 1.000 Euros
Siège social : 100 rue d'Auxonne -
21000 DIJON
849 220 272 RCS Dijon

Aux termes d'une délibération en date du 14 juin 2024, l'Assemblée Générale Ordinaire a décidé de nommer M^{me} Céline FERNANDES demeurant 134 rue d'Auxonne - DIJON 21000 en qualité de Présidente en remplacement de Monsieur Emmanuel DOS REIS FERNANDES GOMES DA ROCHA, démissionnaire.

Pour avis : Le Président.

L2403134


**LEGI CONSEILS
BOURGOGNE**

Cabinet d'Avocats
21 avenue Albert Camus
21000 DIJON

**BOUDARD-
DOUSSOT**

Société civile immobilière
au capital de 580.000 Euros
Siège social : 9 Place Madeleine
21200 BEAUNE
883 742 280 R.C.S. Dijon

Dua 13.06.2024 :

1. Transfert du siège social du 9 Place de la Madeleine - 21200 BEAUNE au 26 Grande Rue - 77630 BARBIZON à compter du 13.06.2024.

Ancienne mention : R.C.S. DIJON.

Nouvelle mention : R.C.S. MELUN.

Pour avis : La Gérance.

L2403041



23 rue Jacques Cellerier
21000 DIJON

SCI APRIL

Société civile immobilière
Capital social : 1.524.49 Euros
Siège social : 19 Boulevard de Brasses
DIJON
R.C.S. Dijon 342 389 830

Cession de parts reçue par Me LAUREAU le 24/06/2024 : Madame Clara NEUWIRTH demeurant à DIJON, 1 impasse Saint Pierre, a été nommée co-gérante en remplacement de Madame Françoise MOUNICQ épouse LÉBEAUPIN, démissionnaire, à compter du même jour.

Le dépôt légal sera effectué au tribunal de commerce de DIJON.

Pour avis.

L2403106

SANE WAY
Transfert de siège

L'AGE du 20/06/2024 de la société SANE WAY (SCI au capital de 1 000 €, siège 38 rue Georges Serraz, 21120 IS SUR TILLE, immat RCS DIJON 799 469 465) a décidé de transférer, avec effet immédiat, le siège social au 17 Route du Camp Américain, 21120 IS SUR TILLE, et a modifié en conséquence l'article 4 des statuts.

Dépôt au RCS DIJON.

L2403066


SARL ETC

5 allée des Corvées - B.P. 30048
21240 TALANT

LE CORBEAU

Société civile immobilière
Au capital de 1.000 Euros
Siège social : 1 rue de Berbis
21130 AUXONNE
R.C.S. Dijon 949 498 844

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 12/06/2024 le capital social a été réduit de 50 € pour être ramené de 10.000 € à 950 €, par voie de rachat puis annulation de 5 parts sociales au prix de 13.000 €. L'article 7 des statuts a été modifié en conséquence. L'AGE du 12/06/2024 a pris acte de la démission de M. Florian POIROT de son mandat de cogérant à compter du 12/06/2024. Il n'est pas remplacé. Mention sera faite au R.C.S. de DIJON.

L2403099

SANICO

L'AG Mixte du 20/06/2024 de la société SANICO (SCI au capital de 100 € ayant son siège 38 rue G. Serraz 21120 IS SUR TILLE, immat 925 142 820 RCS DIJON) a transféré son siège au 9 rue Victor Hugo, 21120 IS SUR TILLE, a modifié corrélativement l'article 4 des statuts et a nommé cogérante M^{me} Sandrine SAUVAGEOT (demeurant 9 rue Victor Hugo 21120 IS SUR TILLE), secondant M. Nicolas BOLLET également gérant. Dépôt RCS DIJON.

L2403069


SARL ETC

5 allée des Corvées - B.P. 30048
21240 TALANT

RRB Associés

Société civile immobilière
Au capital de 1.000 Euros
Siège social :
1 rue de Berbis - 21130 AUXONNE
R.C.S. : Dijon 921 821 419

Aux termes du procès-verbal de l'AGE du 12/06/2024 le capital social a été réduit de 50 € pour être ramené de 1.000 € à 950 €, par voie de rachat puis annulation de 5 parts sociales au prix de 500 €. L'article 7 des statuts a été modifié en conséquence. L'AGE du 12/06/2024 a pris acte de la démission de M. Florian POIROT de son mandat de cogérant à compter du 12/06/2024. Il n'est pas remplacé. Mention sera faite au RCS de DIJON.

L2403087

ÇO-BEE-DIENO

Société à responsabilité limitée
Au capital de 199.200,00 Euros
Siège social : La roche du haut
73210 MACOT LA PLAGNE
532 771 037 R.C.S. Chambéry

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 1^{er} janvier 2024 :

Le siège social a été transféré au 2 rue Turgot - 21000 DIJON, à compter du 1^{er} janvier 2024.

L'article « Sièges sociaux » des statuts a été modifié en conséquence.

Mention sera faite au R.C.S. de DIJON.

Pour avis.

L2403093


**LEGI CONSEILS
BOURGOGNE**

Cabinet d'Avocats
21 avenue Albert Camus
21000 DIJON

SCEA DU BEL AIR

Société civile d'exploitation agricole
au capital de 85.390 Euros
Siège social : Ferme de Bel Air
21150 MARIIGNY LE CAHOUE
824 212 336 R.C.S. Dijon

DUA 07.05.2024 : Réduction du capital social. Ancien capital 165.580 €. Nouveau capital 85.390 €.

R.C.S. DIJON.

La Gérance.

L2403121

BDR IMMO 1

Sociétés par Actions Simplifiée
au capital social de 40 000.00 Euros
Siège social :
18, Avenue Françoise GIROUD
21000 DIJON
809 145 568 RCS DIJON

Aux termes d'une décision de l'associée unique en date du 17/06/2024, Ludvine MARTIN, demeurant 17 Rue Jean GRONDEL 33200 BORDEAUX a été nommée Président de la société pour une durée indéterminée, à compter du 1/06/2024 en remplacement de Fabien CHAUVÉ, démissionnaire le 31/05/2024 et Julien OLLAGNIER, demeurant 2 Rue des Charmes 21380 MESSIGNY ET VANTOUX a été nommé Directeur Général de la société pour une durée indéterminée, à compter du 1/06/2024 en remplacement d'Isabelle BROUTE, démissionnaire le 31/05/2024.

Mention sera faite au RCS de DIJON.

Pour avis : Le président.

L2403132

BDR IMMO 2

Sociétés par actions simplifiée
au capital social de 140.000,00 Euros
Siège social :
18 avenue Françoise Giroud
21000 DIJON
811 318 229 R.C.S. Dijon

Aux termes d'une décision de l'associée unique en date du 17/06/2024, Ludvine MARTIN, demeurant 17 rue Jean Grondel - 33200 BORDEAUX a été nommée président de la société pour une durée indéterminée, à compter du 1/06/2024 en remplacement de Fabien CHAUVÉ, démissionnaire le 31/05/2024 et Julien OLLAGNIER, demeurant 2 rue des Charmes - 21380 MESSIGNY ET VANTOUX a été nommé directeur général de la société pour une durée indéterminée, à compter du 1/06/2024 en remplacement d'Isabelle BROUTE, démissionnaire le 31/05/2024.

Mention sera faite au R.C.S. de DIJON.

Pour avis : Le président.

L2403133

ASC-21

Société à responsabilité limitée
au capital de 1.000,00 Euros
Siège social : 20 rue des Ardennes
21000 DIJON
R.C.S. Dijon 895 191 609

Aux termes du procès-verbal des décisions de l'associé unique du 26 juin 2024, il résulte que :

Aux termes d'une délibération du 26 juin 2024, l'associé unique a pris acte de la démission de Monsieur Frédéric PAYET, demeurant 30 rue Claude Proteau à GENLIS (21110), avec effet au 26 juin 2024, et a nommé en qualité de nouveau Gérant, Madame Djénéba KONE, demeurant 8 rue Etienne Billières à FENOUILLET (31150), pour une durée illimitée à compter du 26 juin 2024.

Le nom de Monsieur Frédéric PAYET a été retiré des statuts sans qu'il y ait lieu à un remplacement par celui de Madame Djénéba KONE.

Mention sera faite au R.C.S. de DIJON.

Pour avis : La Gérance.

L2403141

Toutes les annonces légales de votre département sur journal-du-palais.fr

Côte-d'Or

DISSOLUTION
DE SOCIETEDU PARC
CHAUMONT

Société civile immobilière en liquidation au capital de 800 euros
Siège social : 4, rue Jeanne Barret - 21000 DIJON
Siège de liquidation : 4, rue Jeanne Barret - 21000 DIJON
852 759 414 RCS DIJON

Dissolution

Aux termes d'une AGE en date du 21/06/2024, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 21/06/2024 et sa liquidation amiable sous le régime conventionnel ; de nommer en qualité de liquidateur Me Jean-Marie GARINOT, demeurant professionnellement 4, rue Jeanne Barret - 21000 DIJON, avec les pouvoirs les plus étendus pour procéder aux opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de liquidation est fixé au siège social situé 4, rue Jeanne Barret - 21000 DIJON. Modifications RCS DIJON.

Pour avis.

L2403085

DU PARC BEAUNE

Société civile immobilière en liquidation au capital de 1 000 euros
Siège social : 4, rue Jeanne Barret - 21000 DIJON
Siège de liquidation : 4, rue Jeanne Barret - 21000 DIJON
842 526 121 RCS DIJON

Dissolution

Aux termes d'une AGE en date du 21/06/2024, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 21/06/2024 et sa liquidation amiable sous le régime conventionnel ; de nommer en qualité de liquidateur Me Jean-Marie GARINOT, demeurant professionnellement 4, rue Jeanne Barret - 21000 DIJON, avec les pouvoirs les plus étendus pour procéder aux opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de liquidation est fixé au siège social situé 4, rue Jeanne Barret - 21000 DIJON. Modifications RCS DIJON.

Pour avis.

L2403100

CLOTURE
DE LIQUIDATIONSARL AUX
AMOUREUSES

Par décisions du 31/12/2023 au 24, rue Saint Michel - 21220 TERNANT, l'associée unique de la SARL «AUX AMOUREUSES» en liquidation, capital : 1 000 €, siège : 24, rue Saint Michel 21220 TERNANT, 818 467 631 RCS DIJON, a approuvé, en sa qualité de liquidatrice, le compte définitif de liquidation et a prononcé la clôture de la liquidation, à compter du 31/12/2023. Dépôt des comptes de liquidation au GTC de DIJON, en annexe au RCS. Société sera radiée dudit registre. L2401402



SARL ETC

5 allée des Corvées - B.P. 30048
21240 TALANT

SCI GASSY

Société civile immobilière en cours de liquidation au capital de 2.000 Euros
Siège social :
12 rue de la Feuillée
21400 CHATILLON SUR SEINE
R.C.S. Dijon 498 241 140

Aux termes du procès-verbal du 30/04/2024 les associés ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur et déchargé ce dernier de son mandat, a prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du 30/04/2024. Les comptes de liquidation seront déposés au R.C.S. de DIJON.

Pour avis.

L2402830



LEGI CONSEILS
BOURGOGNE
Cabinet d'Avocats
21 avenue Albert Camus
21000 DIJON

ID AUTO ET
CLASSIQUE

SARL en liquidation au capital de 30.100 Euros
Siège social : 3B Route de Fleurey
21370 LANTENAY
Siège de liquidation : 3B Route de
Fleurey 21370 LANTENAY
850 264 398 R.C.S. Dijon

ASSP 26/06/2024, l'associé unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Davy INNOCENTI de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et a prononcé la clôture de la liquidation. Les comptes de liquidation sont déposés au GTC de DIJON, en annexe au R.C.S. et la Société sera radiée dudit registre.

Pour avis.

L2403120



SCI PEGASE

Société civile immobilière au capital de 85.371,45 Euros
Siège social : 56-58 av. Marbotte
21000 DIJON
392 448 346 R.C.S. Dijon

Aux termes d'un acte unanime du 07 juin 2024, les associés ont approuvé les comptes de liquidation, ont déchargé le liquidateur de son mandat, lui ont donné quitus de sa gestion et ont constaté la clôture de liquidation, à compter du 07 juin 2024.

La société sera radiée au R.C.S. de DIJON. L2403135

TRANSMISSION
UNIVERSELLE
DE PATRIMOINE

COTE D'OR PISCINES

Société à responsabilité limitée
Au capital de 5.000,00 Euros
Siège social : 18 rue de l'Artisanat
21560 COUTERNON
R.C.S : 831 743 596

Avis de transmission
universelle de patrimoine

Aux termes d'une décision en date du 29/05/2024, l'associé unique a décidé de la dissolution anticipée de ladite société.

Conformément aux dispositions de l'article 1844-5, alinéa 3 du code civil et de l'article 8, alinéa 2 du décret n°78-704 du 3 juillet 1978, les créanciers de COTE D'OR PISCINES pourront faire opposition à la dissolution susvisée dans un délai de trente (30) jours à compter de la publication, du présent avis.

Ces oppositions devront être présentées devant le tribunal de commerce de DIJON. L2403125

SUCCESION
VACANTE

SUCCESION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte-d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M^{me} CAILLAUD Pierrette décédée le 19/01/2019 a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0218114051. L2403075

SUCCESION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte-d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M. MAUVAIS Paul décédé le 20/07/2012 a établi le compte de la succession qui sera adressé ultérieurement au T.J. Réf. 0218104718. L2403076

SUCCESION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte-d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M^{me} MULIER Malvina décédée le 06/05/2019 a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0218103265. L2403077

SUCCESION VACANTE

Par décision du TJ de DIJON en date du 31/05/2024 le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte-d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M^{me} SAVIGNY Jeannine décédée le 16/11/2015. Réf. 0218127703. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR. L2403078

SUCCESION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte-d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M^{me} GULINO Marie-France décédée le 20/08/2023 a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0218118594. L2403079

SUCCESION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte-d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M^{me} BENELMAHI Yamina décédée le 16/02/2022 a établi le compte de la succession qui sera adressé ultérieurement au T.J. Réf. 0218109589. L2403080

SUCCESION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte-d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M^{me} VINSON Ginette décédée le 03/02/2023 a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0218113286. L2403081

SUCCESION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte-d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M^{me} MOLLIER Edith décédée le 06/07/2022 a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0218118599. L2403082

CHANGEMENT DE

REGIME

MATRIMONIAL

ÉPOUX
LECRIVAIN/
BIDAULT

Suivant acte reçu par Me Sylvain CONVERS, notaire à DIJON, le 25/06/2024, M. Frédéric Bernard Lucien LECRIVAIN, retraité, né à DIJON (21), le 25/09/1960 et M^{me} Françoise Jeanne Marguerite Suzanne BIDAULT, retraitée, née à DIJON, le 13/10/1960, dmt à DAIX (21), 26 rue de Dijon, mariés à DAIX, le 29 août 1981, initialement sous le régime de la séparation de biens, aux termes de leur contrat de mariage reçu par Me PARRY, notaire à DIJON, le 20/08/1981, ont procédé à un changement de régime matrimonial afin d'adopter le régime de la communauté universelle avec attribution intégrale au conjoint survivant.

Les oppositions seront reçues en l'étude de Me Sylvain CONVERS, notaire à DIJON, où domicile a été élu à cet effet, pendant un délai de trois mois à compter de la date de parution du présent journal, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte de Commissaire de justice. En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial auprès du juge aux affaires familiales du tribunal judiciaire compétent.

Pour insertion conformément aux dispositions de l'article 1397 du Code civil -

Me Sylvain CONVERS.

L2403105

le Journal du Palais

BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

Administrations, Avocats, Chefs d'Entreprises,
Officiers Ministériels, Mairies, Tribunaux...

Nos services sont à votre disposition pour
traiter au mieux vos publications.

Envoyez vos annonces d'insertions judiciaires et légales
par mail :

annoncelegale.jdp@legalnet.org

Toutes les annonces légales de votre département sur journal-du-palais.fr

Côte-d'Or


SCP Philippe SCHANG et Séverine TARDY

Notaires associés
3 Boulevard des Valendons
21300 CHENOVE
Tel : 03-80-52-51-12
Email : scp.schang-tardy@notaires.fr

EPOUX HEBERT-FRANCOISE ET VANALDEWERELD
CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL
Information préalable (article 1397 al 3 du c.civ.)

Suivant acte reçu par Maître Séverine TARDY notaire associé membre de la Société Civile Professionnelle ' Philippe SCHANG et Séverine TARDY ' titulaire d'un office notarial dont le siège est à CHENOVE (Côte-d'Or), 3 Boulevard des Valendons et dont l'Office notarial est immatriculé à la Caisse de Retraite et de Prévoyance des Clercs et employés de notaires (CRPCEN) sous le numéro 21079 office notarial n° 21079, le VINGT ET UN JUIN DEUX MILLE VINGT QUATRE Monsieur Romain André Jean-Claude HEBERT-FRANCOISE et Madame Claire Anne Marie VANALDEWERELD, demeurant ensemble à DIJON (Côte-d'Or) 9 impasse Hippolyte Munier mariés sous le régime de la séparation de biens pure et simple aux termes de leur contrat de mariage reçu par Maître Grégory BETTA notaire à PUTEAUX (Hauts-de-Seine) le 4 février 2013 préalable à leur union célébrée à la Mairie de PUTEAUX (Hauts-de-Seine) le 9 mars 2013, ont adopté pour l'avenir le régime de la communauté réduite aux acquêts.

Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte de commissaire de justice à Maître Séverine TARDY notaire à CHENOVE (21300), 3 boulevard des Valendons où il est fait élection de domicile.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au Tribunal judiciaire.

Pour avis.
Séverine TARDY Notaire associé.
L2403055


Maître Maéva FERRARA

Notaire
5 A rue du Puits de Têt
21160 MARSANNAY LA COTE

ÉPOUX ZAMORANO/HENRY
Insertion - Changement de régime matrimonial

Suivant acte reçu par Maître Maéva FERRARA, Notaire, titulaire d'un Office Notarial à MARSANNAY LA COTE, 5 A, rue du Puits de Têt, CRPCEN 21106, le 15 mai 2024, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle entre :

Monsieur Thierry Jean-François ZAMORANO, responsable de produits, et Madame Marie-Hélène Françoise HENRY, Contrôleur, demeurant ensemble à COLLONGES-LESPREMIERES (21110), 29 rue de la Priale.

Monsieur est né à JARNY (54800) le 16 février 1965.

Madame est née à TONNERRE (89700) le 25 janvier 1966.

Mariés à la mairie de QUETIGNY (21800) le 3 août 1991 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

Monsieur est de nationalité française.

Madame est de nationalité française.

Résidents au sens de la réglementation fiscale.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion : Le notaire.

L2403142

AVIS DIVERS
M^{me} Claudette PERRONNET
Envoi en possession en l'absence d'héritiers réservataires Article 1378-1 du Code de procédure civile

Par testament olographe, en date à DOMOIS (21600) du 15 janvier 2008 ; Madame Claudette, Fernande PERRONNET en son vivant retraitée, veuve non remariée de Monsieur Serge MENECAUT, demeurant à FENAY (21600), 3 rue des Herbues hameau de Domois ;

Née le 27/01/1933 à DIJON (21000) ; Et décédée à DIJON (21000), le 20/04/2024.

A institué un ou plusieurs légataires universels.

Ce testament a été déposé au rang des minutes de Maître Ludovic BAUT, Notaire associé à DIJON, suivant procès-verbal en date du 5 juin 2024, dont la copie authentique a été reçue par le greffe du tribunal judiciaire de DIJON, le 7 juin 2024.

Les oppositions pourront être formées auprès du Notaire chargé du règlement de la succession : Maître Jean Louis BAUT, Notaire associé à DIJON, 52 boulevard Carnot.

Pour avis : Maître Ludovic BAUT. L2403097

M^{me} Huguette JARDEL
Avis de saisine de légataire universel - Délai d'opposition Article 1007 du Code civil Article 1378-1 Code de procédure civile Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 26 février 2010,

Madame Huguette Emilie JARDEL, en son vivant retraitée, demeurant à RENEVE (21310) 6 route de Talmay. Née à RENEVE (21310), le 16 juillet 1926. Célibataire.

Non liée par un pacte civil de solidarité.

De nationalité française.

Résidente au sens de la réglementation fiscale.

Décédée à DIJON (21000) (FRANCE), le 16 mars 2024.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Anne-Flore SEGUIN-VOYE, Notaire Associé soussigné, exerçant à MIREBEAU SUR BEZE (Côte-d'Or), membre de la Société d'Exercice libéral par Actions Simplifiée dénommée «LEGI NOTAIRES» titulaire de trois Offices Notariaux situés à DIJON (Côte-d'Or), 21, Avenue Albert Camus, à SAINT APOLLINAIRE (Côte-d'Or), 723, Cours de Gray, et à MIREBEAU SUR BEZE (Côte-d'Or), 5, Rue du Bocanon avec bureau permanent à FONTAINE FRANCAISE (Côte-d'Or), 6, Rue de la Tour du Pin, le 22 juin 2024, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du

règlement de la succession : Maître Anne-Flore SEGUIN-VOYE, notaire à MIREBEAU SUR BEZE, référence CRPCEN : 21023, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de DIJON de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

L2403067

M^{me} Hélène JARDEL
Avis de saisine de légataire universel - Délai d'opposition Article 1007 du Code civil Article 1378-1 Code de procédure civile Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 26 février 2010,

Madame Hélène Mauricette JARDEL, en son vivant retraitée, demeurant à RENEVE (21310) 6 route de Talmay. Née à RENEVE (21310), le 17 mars 1933. Célibataire.

Non liée par un pacte civil de solidarité.

De nationalité française.

Résidente au sens de la réglementation fiscale.

Décédée à DIJON (21000) (FRANCE), le 9 mars 2024.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Anne-Flore SEGUIN-VOYE, Notaire Associé soussigné, exerçant à MIREBEAU SUR BEZE (Côte-d'Or), membre de la Société d'Exercice libéral par Actions Simplifiée dénommée «LEGI NOTAIRES» titulaire de trois Offices Notariaux situés à DIJON (Côte-d'Or), 21, Avenue Albert Camus, à SAINT APOLLINAIRE (Côte-d'Or), 723, Cours de Gray, et à MIREBEAU SUR BEZE (Côte-d'Or), 5, Rue du Bocanon avec bureau permanent à FONTAINE FRANCAISE (Côte-d'Or), 6, Rue de la Tour du Pin, le 22 juin 2024, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Anne-Flore SEGUIN-VOYE, notaire à MIREBEAU SUR BEZE, référence CRPCEN : 21023, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de DIJON de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

L2403068

M. Vicente GARCIA
Avis de saisine de légataire universel - Délai d'opposition Article 1007 du Code civil Article 1378-1 Code de procédure civile Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 18 août 2007,

Monsieur Vicente GARCIA, en son vivant retraité, demeurant à FONTAINE LES DIJON (21121) 3 rue Georges Bourgoïn. Né à LUX (21120), le 1^{er} novembre 1926. Veuf de Madame Marie Amandine CADORET et non remarié. Non lié par un pacte civil de solidarité. De nationalité française.

Résident au sens de la réglementation fiscale.

Décédé à FONTAINE LES DIJON (21121) (FRANCE), le 14 février 2024.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Anne-Flore SEGUIN-VOYE, Notaire Associé soussigné, exerçant à MIREBEAU SUR BEZE (Côte-d'Or), membre de la Société d'Exercice libéral par Actions Simplifiée dénommée «LEGI NOTAIRES» titulaire de trois Offices Notariaux situés à DIJON

(Côte-d'Or), 21, Avenue Albert Camus, à SAINT APOLLINAIRE (Côte-d'Or), 723, Cours de Gray, et à MIREBEAU SUR BEZE (Côte-d'Or), 5, Rue du Bocanon avec bureau permanent à FONTAINE FRANCAISE (Côte-d'Or), 6, Rue de la Tour du Pin, le 24 juin 2024, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Anne-Flore SEGUIN-VOYE, notaire à MIREBEAU SUR BEZE référence CRPCEN : 21023, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de DIJON de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

L2403086

TRIBUNAL EXTERIEUR
REDRESSEMENT
JUDICIAIRE
Max Möbel Besançon

42 chemin des Montarmois, ZA Montarmot - 25000 BESANÇON.

R.C.S. BESANCON : 841 280 498.

Etablissement secondaire à DIJON : 841 280 498 - 2019 B 904.

ACTIVITE : Vente de meubles au détail.

Jugement du tribunal de commerce de BESANCON prononçant en date du 19 Juin 2024 l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 19 Décembre 2022, désignant mandataire judiciaire Selarl Guigon Associés 3 avenue Commandant Marceau - 25000 BESANÇON.

Les déclarations de créances sont à déposer au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du Code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au BODACC.

L2403126

TRIBUNAL DE COMMERCE
DE DIJON
Jugement du 18 juin 2024

SARL AU PAIN DE GRANCEY, Place de la Mairie, 21580 Grancey-le-Château-Neuville, RCS Greffe de Dijon 492 169 248. Boulangerie et boulangerie-pâtisserie. Jugement prononçant la résolution du plan de redressement et la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 20 Avril 2024, désignant liquidateur SELARL 4R SOLUTIONS prise en la personne de Maître Jean-Joachim BISSIEUX 2 B, rue Marbotte - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

L2403026

Jugement du 18 juin 2024

SARL GORT CONSULTING, Pc4 1705 Rue de l'Aviation, Aéroport Dijon-Bourgogne, 21600 Uges, RCS Greffe de Dijon 834 854 994. Conseil pour les affaires et autres conseils de gestion. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 01 Février 2024, désignant liquidateur SELARL ASTEREN prise en la personne de Maître Thibaud POINSARD 19, avenue Albert Camus - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

L2403019

Jugement du 18 juin 2024

SARL HZ EXPRESS, 7 G Rue Colette, 21800 Chevigny-Saint-Sauveur, RCS Greffe de Dijon 848 200 473. Transports routiers de fret de proximité. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SELARL MJ & ASSOCIÉS, représentée par Maître Véronique THIEBAUT 5, rue Docteur Chaussier - 21000 Dijon.

L2403021

SARL FRANCE RENOV PROTECT, 11 Rue Docteur Quignard, 21000 Dijon, RCS Greffe de Dijon 888 341 039. Vente par automates et autres commerces de détail hors magasin, éventaires ou marchés n.c.a. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SELARL MJ & ASSOCIÉS, représentée par Maître Véronique THIEBAUT 5, rue Docteur Chaussier - 21000 Dijon.

L2403022

SARL DE LA CAVE A LA L'OUCHE,

44 Grande Rue du Haut, 21410 Fleury-sur-Ouche, RCS Greffe de Dijon 878 822 741. Commerce d'alimentation générale. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SELARL ASTEREN prise en la personne de Maître Thibaud POINSARD 19, avenue Albert Camus - 21000 Dijon.

L2403023

SAS G-G RENO, 62 Rue Val de Saône, Chez Monsieur Grégory Jeannin, 21270 Binges, RCS Greffe de Dijon 904 981 255. Travaux d'installation électrique dans tous locaux. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SELARL 4R SOLUTIONS prise en la personne de Maître Jean-Joachim BISSIEUX 2 B, rue Marbotte - 21000 Dijon.

L2403024

SAS THE BUTCHER, 2 Allée Robert Schuman, 21850 Saint-Apollinaire, RCS Greffe de Dijon 904 642 519. Restauration traditionnelle. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SELARL 4R SOLUTIONS prise en la personne de Maître Jean-Joachim BISSIEUX 2 B, rue Marbotte - 21000 Dijon.

L2403025

SARL SOCHALOU, 16 Rue de la Charme, 21490 Variois-et-Chaignot, RCS Greffe de Dijon 911 394 500. Restauration de type rapide. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SELARL ASTEREN prise en la personne de Maître Thibaud POINSARD 19, avenue Albert Camus - 21000 Dijon.

L2403027

SAS CT2E, 4 Rue des Grandes Varennes, 21121 Ahuy, RCS Greffe de Dijon 891 341 562. Travaux d'isolation. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SELARL ASTEREN prise en la personne de Maître Thibaud POINSARD 19, avenue Albert Camus - 21000 Dijon.

L2403028

SARL CHRISTALINE, 1 Rue du 11 Novembre 1918, 21260 Selongey, RCS Greffe de Dijon 877 758 755. Autres intermédiaires du commerce en produits divers. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 31 Mai 2024, désignant mandataire judiciaire SELARL MJ & ASSOCIÉS, représentée par Maître Véronique THIEBAUT 5, rue Docteur Chaussier - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

L2403016

SAS BREAK FOX, 94 Rue des Godrans, 21000 Dijon, RCS Greffe de Dijon 950 902 460. Restauration de type rapide. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, désignant mandataire judiciaire SELARL 4R SOLUTIONS prise en la personne de Maître Jean-Joachim BISSIEUX 2 B, rue Marbotte - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

L2403015

SAS GREENWORK, 5 A Rue de la Grande Fin, 21121 Fontaine-lès-Dijon, RCS Greffe de Dijon 849 500 053. Travaux d'isolation. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 18 Janvier 2023, désignant mandataire judiciaire SELARL ASTEREN prise en la personne de Maître Thibaud POINSARD 19, avenue Albert Camus - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

L2403015

SARL CHRISTALINE, 1 Rue du 11 Novembre 1918, 21260 Selongey, RCS Greffe de Dijon 877 758 755. Autres intermédiaires du commerce en produits divers. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 31 Mai 2024, désignant mandataire judiciaire SELARL MJ & ASSOCIÉS, représentée par Maître Véronique THIEBAUT 5, rue Docteur Chaussier - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

L2403017

SARL CASAMIA, 6 Rue Lamotte, 21130 Poncey-lès-Athée, RCS Greffe de Dijon 518 015 219. Construction de maisons individuelles. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 30 Avril 2024, désignant liquidateur SELARL MJ & ASSOCIÉS, représentée par Maître Véronique THIEBAUT 5, rue Docteur Chaussier - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

L2403018

SARL GORT CONSULTING, Pc4 1705 Rue de l'Aviation, Aéroport Dijon-Bourgogne, 21600 Uges, RCS Greffe de Dijon 834 854 994. Conseil pour les affaires et autres conseils de gestion. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 01 Février 2024, désignant liquidateur SELARL ASTEREN prise en la personne de Maître Thibaud POINSARD 19, avenue Albert Camus - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

L2403018

SARL GORT CONSULTING, Pc4 1705 Rue de l'Aviation, Aéroport Dijon-Bourgogne, 21600 Uges, RCS Greffe de Dijon 834 854 994. Conseil pour les affaires et autres conseils de gestion. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 01 Février 2024, désignant liquidateur SELARL ASTEREN prise en la personne de Maître Thibaud POINSARD 19, avenue Albert Camus - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

L2403018

SARL GORT CONSULTING, Pc4 1705 Rue de l'Aviation, Aéroport Dijon-Bourgogne, 21600 Uges, RCS Greffe de Dijon 834 854 994. Conseil pour les affaires et autres conseils de gestion. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 01 Février 2024, désignant liquidateur SELARL ASTEREN prise en la personne de Maître Thibaud POINSARD 19, avenue Albert Camus - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

L2403018

SARL GORT CONSULTING, Pc4 1705 Rue de l'Aviation, Aéroport Dijon-Bourgogne, 21600 Uges, RCS Greffe de Dijon 834 854 994. Conseil pour les affaires et autres conseils de gestion. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 01 Février 2024, désignant liquidateur SELARL ASTEREN prise en la personne de Maître Thibaud POINSARD 19, avenue Albert Camus - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

L2403018

SARL GORT CONSULTING, Pc4 1705 Rue de l'Aviation, Aéroport Dijon-Bourgogne, 21600 Uges, RCS Greffe de Dijon 834 854 994. Conseil pour les affaires et autres conseils de gestion. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 01 Février 2024, désignant liquidateur SELARL ASTEREN prise en la personne de Maître Thibaud POINSARD 19, avenue Albert Camus - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

L2403018

SARL GORT CONSULTING, Pc4 1705 Rue de l'Aviation, Aéroport Dijon-Bourgogne, 21600 Uges, RCS Greffe de Dijon 834 854 994. Conseil pour les affaires et autres conseils de gestion. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 01 Février 2024, désignant liquidateur SELARL ASTEREN prise en la personne de Maître Thibaud POINSARD 19, avenue Albert Camus - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

L2403018

SARL GORT CONSULTING, Pc4 1705 Rue de l'Aviation, Aéroport Dijon-Bourgogne, 21600 Uges, RCS Greffe de Dijon 834 854 994. Conseil pour les affaires et autres conseils de gestion. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 01 Février 2024, désignant liquidateur SELARL ASTEREN prise en la personne de Maître Thibaud POINSARD 19, avenue Albert Camus - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

L2403018

SARL GORT CONSULTING, Pc4 1705 Rue de l'Aviation, Aéroport Dijon-Bourgogne, 21600 Uges, RCS Greffe de Dijon 834 854 994. Conseil pour les affaires et autres conseils de gestion. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 01 Février 2024, désignant liquidateur SELARL ASTEREN prise en la personne de Maître Thibaud POINSARD 19, avenue Albert Camus - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

L2403018

SARL GORT CONSULTING, Pc4 1705 Rue de l'Aviation, Aéroport Dijon-Bourgogne, 21600 Uges, RCS Greffe de Dijon 834 854 994. Conseil

Toutes les annonces légales de votre département sur journal-du-palais.fr

Côte-d'Or / Yonne

SARL ATK SERVICES, 10 Rue Pré Closeau, 21310 Belleneuve, RCS Greffe de Dijon 804 849 305. Travaux d'installation d'équipements thermiques et de climatisation. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. L2403013

SARL AD SENIORS DIJON, 8 Chemin de la Noue, 21600 Longvic, RCS Greffe de Dijon 813 619 376. Aide à domicile. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. L2403014

Yonne

VENTE CESSION

ATTRIBUTION D'APPORTS



SELARL VG CONSEIL
Valérie GROSJEAN
Michael BOUROTTE
Avocats
10 rue Jean Giono - 21000 DIJON

SAS LA GRENOBLOISE DE BROSSERIE/SAS NESPOLI FRANCE

Cession selon acte électronique d'Avocat du 31/05/2024 enreg. le 07/06/2024 dossier 2024 00019402 réf 8904P01 2024 A 00747, la SAS LA GRENOBLOISE DE BROSSERIE, sise à BRIENON-SUR-ARMANCON (89), Zone Industrielle Les Plantes, immatriculée au R.C.S. SENS 055 500 714, a vendu à la SAS NESPOLI FRANCE sise à LA CAPELLE (02), 29-37 avenue du Général de Gaulle, R.C.S. SAINT QUENTIN 394 514 756, un fonds de commerce de fabrication, négoce en gros, demi-gros et détail de tous matériels et accessoires de peintures, pinceaux, brosses et rouleaux exploités à BRIENON-SUR-ARMANCON (89), Zone Industrielle Les Plantes, moyennant le prix principal de 128.505 € avec jouissance au 01/05/2024. Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les 10 jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi au siège social de LA GRENOBLOISE DE BROSSERIE, sise à BRIENON-SUR-ARMANCON (89), Zone Industrielle Les Plantes.

L2403043

MODIFICATION

DE STATUTS

SCEA DE QUINCAMPOIX

Société civile d'exploitation agricole au capital de 13 500,00 Euros
Siège social :
Ferme de Marcault
89700 TONNERRE
910 296 458 RCS Auxerre

L'assemblée générale extraordinaire du 11 juin 2024 a pris acte de la démission de M. Baudoin MILLET de ses fonctions de gérant et a décidé :
- de nommer de M. Jean-Paul GRZEZALKOWSKI et M^{me} Sonia GAUTHERON épouse GRZEZALKOWSKI aux fonctions de gérants,
- de transférer le siège social à VILLIERS LES HAUTS (89160), 11 rue Haute,

Pour avis : La gérance.
L2403008

CONSTITUTION

DE SOCIETE



LYNKRISSE
7 Boulevard DU
DOCTEUR GALVANI
95200 Sarcelles

CORAIL

Par acte SSP du 15/05/2024, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes :
DÉNOMINATION : CORAIL
OBJET SOCIAL : La vente, l'achat, la distribution et la commercialisation de carburants, de produits accessoires et de toutes marchandises en relation avec l'activité de station-service, y compris les produits alimentaires, de nettoyage et d'entretien de véhicules. L'installation, l'exploitation et la gestion de panneaux photovoltaïques, ainsi que la fourniture de services de recharge pour véhicules électriques, incluant la mise en place et l'exploitation de bornes de recharge électrique.

SIÈGE SOCIAL : 2 Rue de Brichoux 89000 Auxerre.
CAPITAL : 1000 €
DURÉE : 99 ans
PRÉSIDENT : M. GOMIS Félix Bernard, demeurant 2 Rue de Brichoux 89000 Auxerre

ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROITS DE VOTES : Tout associé a le droit de participer aux assemblées générales et d'y voter, soit personnellement, soit par mandataire. Les actions sont indivisibles à l'égard de la Société et chaque action donne droit à une voix.
CLAUSE D'AGRÈMENT : Les cessions ou transmissions d'actions à des tiers, même entre associés, sont soumises à l'agrément préalable de la collectivité des associés.

Immatriculation au RCS d' Auxerre
L2402813

SA LA FEE

Société par actions simplifiée au capital de 6.700 Euros
Siège social : 6 B rue des Sources
89190 ST MAURICE AUX RICHES HOMMES

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à ST MAURICE AUX RICHES HOMMES du 31 mai 2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société par actions simplifiée à associé unique.

DÉNOMINATION : SA LA FEE.

SIÈGE : 6 B rue des Sources - 89190 ST MAURICE AUX RICHES HOMMES.

DURÉE : Quatre vingt dix neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

CAPITAL : 6.700 €.

OBJET : Organisation de toutes prestations relatives à l'événementiel.

EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession des actions de l'associé unique est libre.

AGRÈMENT : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

PRÉSIDENT : Madame ANTOINE Stéphanie, demeurant 6 B rue des Sources - 89190 ST MAURICE AUX RICHES HOMMES.

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de SENS.

Pour avis : Le Président.
L2403038

SNC ETA DE COLMINE

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seings privés en date du 03 juin 2024, il a été constitué une société en nom collectif :

DÉNOMINATION SOCIALE : SNC ETA DE COLMINE.

FORME : Société en nom collectif.

OBJET : Prestations de services de travaux agricoles ; Stockage de matériels agricoles, gestion et entretien de ce stockage et gestion du déstockage, Conception, fabrication et vente de matériels agricoles.

CAPITAL SOCIAL : 1.000 €.

SIÈGE SOCIAL : 19 Villepiep - 89400 BUSSY ENOTHE.

DURÉE : 99 années à compter de l'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

APPORTS : Numéraire : 1.000 €.

Gérant et associé indéfiniment et solidairement responsable : M. Thibaut BOISE, demeurant 19 Villepiep - 89400 BUSSY EN OTHE.

Associé indéfiniment et solidairement responsable : M. Jean-Michel BOISE, demeurant Le Charme, 16 rue de la Tuilerie - 89320 ARCÈS DILO.

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés tenu au greffe du tribunal de commerce de SENS (89100).

L2403046

GERANCE

FIN DE GERANCE



SELARL VG CONSEIL
Valérie GROSJEAN
Michael BOUROTTE
Avocats
10 rue Jean Giono - 21000 DIJON

SAS LA GRENOBLOISE DE BROSSERIE/SAS MILBOX NESPOLI

La location-gérance du fonds de commerce de fabrication, négoce en gros, demi-gros et détail de tous matériels et accessoires de peintures, pinceaux, brosses et rouleaux, sis à

BRIENON-SUR-ARMANCON (89), Zone Industrielle Les Plantes, consentie par acte SSP en date du 22/09/2008 à BRIENON-SUR-ARMANCON (89), enreg le 22/10/2008 bordereau 2008/858 case n°2 ext 2843, par la SAS LA GRENOBLOISE DE BROSSERIE, sise à BRIENON-SUR-ARMANCON (89), Zone Industrielle Les Plantes, immatriculée au R.C.S. SENS 055 500 714, propriétaire dudit fonds, à la SAS MILBOX NESPOLI, sise à BRIENON-SUR-ARMANCON (89), Zone Industrielle Les Plantes Jacques, immatriculée au R.C.S. SENS 483 602 322, a pris fin à la date du 01/05/2024. Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les 10 jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi au siège social de LA GRENOBLOISE DE BROSSERIE, sise à BRIENON-SUR-ARMANCON (89), Zone Industrielle Les Plantes, où domicile a été élu à cet effet.

Pour avis.
L2403044

ANNONCES LÉGALES

NIOT Angélique

DOTTI Virginie

COLLET Chloé

TYSSANDIER Julie

03.80.68.25.55

DISSOLUTION

DE SOCIETE

EARL DE LA GOUJAUDERIE

Exploitation agricole à responsabilité limitée

au capital de 8.000,00 Euros

Siège social : La Goujauderie
89190 LES CLÉRIMOIS

435 380 431 R.C.S. Sens

Avis de dissolution

Aux termes de l'AGE du 27 mai 2024, il a été décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 27 mai 2024.

Il a été mis fin aux fonctions du gérant et les fonctions de liquidateur seront exercées par M. Patrick BILLARD, demeurant à MORET LOING ET ORVANNE (77250), Épisy - Ferme de Mazagan, qui a été nommé liquidateur.

Celui-ci aura les pouvoirs les plus étendus pour achever les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif.

Le siège de la liquidation a été fixé au siège social, LES CLÉRIMOIS (89190), La Goujauderie, où la correspondance, les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés et notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de SENS (89100).

Pour avis : Le liquidateur.
L2403098

CLOTURE

DE LIQUIDATION



Entreprise Agricole à responsabilité limitée MAILLARD

En liquidation

Au capital de 700.000 Euros

Siège social et siège de liquidation :
14 Route d'Avallon - 89310 NITRY

791 856 248 RCS Auxerre

Aux termes d'une décision en date du 14 octobre 2023 au 14 Route d'Avallon 89310 NITRY, l'associé unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Philippe MAILLARD de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et a prononcé la clôture de la liquidation.

Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de AUXERRE, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.

Pour avis : Le Liquidateur.
L2403035

CHEMIN DES PRES DU BUISON

SCI au capital de 21.342,86 Euros

Siège social :
60 rue Charles de Gaulle
89100 SAINT CLÉMENT

419 317 615 RCS de Sens

L'AGO du 31/05/2024 a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, M. DUHAMEL Marc-Paul, demeurant 60 rue Charles de Gaulle - 89100 SAINT CLÉMENT pour sa gestion et l'a déchargé de son mandat, et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 31/12/2024.

Les comptes de clôture seront déposés au greffe du tribunal de commerce de SENS.

Radiation au RCS de SENS.
L2403050

TRANSMISSION

UNIVERSELLE

DE PATRIMOINE

APPRENDRE AUTREMENT

SARL au capital de 500 €

Siège social : 15 rue du clos terreau
89340 CHAUMONT

RCS de SENS n°518 729 363

Avis de dissolution

Suivant décision de l'associé Unique en date du 24/06/2024, l'associé unique LE VIEUX LOGIS, Société civile au capital de 100 €, située au 15 rue du clos terreau 89340 CHAUMONT immatriculée au RCS de SENS sous le n°513 699 454 a décidé la dissolution sans liquidation de la société à compter du 24/06/2024, entraînant la transmission universelle de son patrimoine, conformément aux termes de l'article 1844-5, al. 3 du Code Civil. Les créanciers peuvent former opposition dans les 30 jours de la présente publication au Tribunal de Commerce de SENS

L2403059

ABONNEMENTS

03.80.68.25.55.

abonnement.jdp

@legalnet.org

PUBLICITÉ

03.80.68.23.68.

regiepublicitaire.jdp

@legalnet.org

RÉDACTION

03.80.68.23.67.

redaction.jdp

@legalnet.org

DIRECTION

03.80.68.23.69.

direction.jdp

@legalnet.org

POUR PLUS DE RAPIDITÉ,

OPTEZ

POUR

LE RÈGLEMENT

PAR

VIREMENT

OU PAR

CARTE BANCAIRE,

UN GESTE

POUR

L'ENVIRONNEMENT...



LE DROIT ET LE CHIFFRE

La médiation, une justice de l'amiable

Justice. La « compagnie des médiateurs en Bourgogne Franche-Comté et d'ailleurs », présidée par Me Thierry Chiron, valorise une résolution des litiges (civils, commerciaux, familiaux et sociaux) à l'amiable grâce à un tiers médiateur formé. Les règlements amiables, co-construits par les parties, sont une alternative au procès encouragé par le ministère de la Justice. Encore très marginale (environ 2 % des litiges sont réglés par médiation), la médiation est pourtant riche de potentiels. Explications avec Me Thierry Chiron, Médiateur avocat et Me Marine Favre, Médiatrice, commissaire de justice.

Le Journal du palais. Qu'est-ce que la médiation ?

♦ **Marine Favre.** La médiation fait partie des outils alternatifs au judiciaire et au côté « tranchant » du juge. L'idée ici est plutôt que les parties se réapproprient leur litige et ensemble, le fassent évoluer vers une solution qu'elles bâtissent elles-mêmes. Le tiers-médiateur, indépendant et impartial, joue le rôle de trait d'union entre les parties. Ce qui est très important est que le médiateur, qui n'est pas un conciliateur, est restaurateur de communication. Dès qu'il y a une mésentente, se met un place un mécanisme selon lequel chacun prétend détenir « sa » vérité. L'idée est de pouvoir comprendre la vérité de l'autre pour pouvoir ensemble définir une nouvelle vérité qui serait révélée par la médiation. Il est important de souligner que la médiation est un processus libre, les parties vont en médiation si elles le souhaitent, elles sortent de la médiation quand elles le souhaitent. C'est leur choix.

♦ **La médiation n'est pas la conciliation. Quelle est la différence ?**

♦ **Thierry Chiron.** Le conciliateur de justice est une personne neutre, comme le médiateur, mais la différence est que le conciliateur va proposer des solutions, lesquelles sont, en principe, juridiques. Alors que le médiateur favorise l'émergence de solutions par les parties, en restant neutre, sans inférer dans les termes de l'accord totalement au choix des parties.

♦ **Ces solutions doivent-elles être juridiques ?**

♦ **Marine Favre.** Pas forcément. La médiation permet de trouver des accords qui ne sont pas nécessairement l'application de la loi. L'accord de médiation, lorsqu'il émerge des parties va peut-être nous sembler à nous complètement déséquilibré, mais il peut convenir aux parties ! La médiation remet l'humain au cœur du litige et il y a beaucoup d'intelligence émotionnelle autour de tout cela. Il y a vraiment la notion d'aller chercher les émotions et les solutions ne seront peut-être pas celles d'un conciliateur. Ce qui compte est que les parties soient les architectes de ces solutions et qu'elles leur conviennent. Nous ne sommes pas des juristes à ce moment-là. Notre exercice c'est d'être juste là au centre des parties, afin de pouvoir accueillir ce qu'ils ont à dire, repérer les points d'accroche

pour les faire travailler dessus et se libérer des points de blocage. Il y a une part importante d'écoute active, il faut être en alerte par exemple sur les mots qui sont employés pour rebondir dessus et dénouer les nœuds qu'ils abritent.

♦ **Thierry Chiron.** Toutes les solutions sont possibles à partir du moment où elles ne sont pas contraires à la loi et à l'ordre public. Parfois, un accord sur la réparation du préjudice laisse de l'amer-tume à une partie qui souhaite un peu plus, par exemple que la partie qui a créé le préjudice s'excuse et reconnaisse ses torts, cela pourrait suffire à l'autre partie pour que l'accord soit solide ! On vient aussi en médiation pour passer à autre chose, tourner la page. La médiation a un impact social positif très fort.

♦ **Marine Favre.** La justice a un mouvement descendant : elle tombe, elle tranche. En médiation, nous sommes plutôt en élan vers le haut, avec la notion de s'élever dans le conflit et de se comprendre. Par ailleurs, on responsabilise les parties pour qu'elles prennent en mains la gestion de leur conflit au lieu de l'abandonner au juge.

♦ **Quelles peuvent être les techniques employées par le médiateur ?**

♦ **Thierry Chiron.** Tout d'abord, le médiateur doit être très concentré et gagner la confiance des parties en expliquant bien comment se déroule le processus. C'est un point essentiel pour la réussite de la médiation. C'est épuisant émotionnellement d'être médiateur car cela demande une attention constante pendant toute la séance ! Pour ce qui est des techniques, il utilise l'écoute active, la communication non violente, il faut être très attentif aux termes que l'on emploie pour qu'ils ne viennent pas mettre de l'huile sur le feu - la reformulation : lorsqu'une partie s'est exprimée, le médiateur reformule pour que les deux parties soient bien dans la même compréhension. On crée en médiation un espace de discussion, bienveillant, apaisé qui favorise la compréhension pour sortir de l'impasse créée par le conflit.

♦ **Quels types de litiges sont concernés par la médiation ?**

♦ **Thierry Chiron.** Le processus de médiation est un processus transversal, qui peut s'appliquer à presque tous les litiges : affaires, vie quotidienne, famille, sport, tous litiges privés et aussi les litiges publics (avec les collectivités, par exemple).

Il y a quand même des limites : dès que vous touchez à l'ordre public, vous ne pou-



Thierry Chiron, avocat associé (cabinet Légiconseils). Médiateur depuis 2023, formé à l'uB où il a suivi un diplôme universitaire d'environ 140 h de formation et Marine Favre, commissaire de justice associée. Formée à la médiation en 2017 par sa chambre nationale des huissiers via l'organisme Medicycs. Ils sont tous deux membres de la Compagnie des médiateurs en Bourgogne Franche Comté et d'Ailleurs. Crédit : JDP.

vez plus entrer en médiation. S'il y a un acte de violence qui peut être qualifié sur le plan pénal de délit par exemple, on n'est plus dans un cadre de médiation. Encore que : on peut imaginer après la sanction pénale qui est la répression prévue par le Code pénal et qui résulte de l'action du Procureur qu'il y ait une médiation sur les dommages et intérêts.

♦ **Quel est le processus pour entrer en médiation ?**

♦ **Thierry Chiron.** Il y a plusieurs portes d'entrée. Si les personnes connaissent la médiation, elles s'adressent directement à un médiateur, sans passer par un avocat, en prenant attache avec lui via un centre de médiation comme le nôtre ou en le choisissant directement sur les listes de médiateurs des cours d'appel ou des juridictions administratives. Si le médiateur accepte de prendre en charge le litige, soit la partie à l'origine de la médiation peut appeler l'autre pour recueillir son accord sur l'entrée en médiation, soit le médiateur peut s'en charger. C'est ce qu'on appelle la procédure de médiation conventionnelle.

Il y a aussi la médiation judiciaire qui peut intervenir lorsqu'une procédure est engagée, à l'initiative des parties, mais aussi du juge qui estime que la médiation serait opportune, étant précisé que les parties peuvent l'accepter ou pas lorsque le juge la suggère. Si elle est acceptée, le juge désigne alors le médiateur. Le juge peut aussi faire « injonction aux parties » de rencontrer un médiateur. Il les contraint à cette rencontre qui est une information

sur la médiation, mais il ne peut pas les obliger à entrer en médiation. Ensuite les personnes se décident après avoir été informées par le médiateur de la façon dont se déroule le processus.

♦ **Comment opère le médiateur ?**

♦ **Thierry Chiron.** On applique un certains nombres de techniques comme je l'ai dit tout à l'heure pour aider les gens à communiquer sur leur conflit. Au départ, les positions sont extrêmes, voire figées. Le conflit cristallise des situations dont on n'arrive pas à sortir sans une aide extérieure. Le médiateur est alors un facilitateur de communication. Les Chinois disent que le médiateur, "c'est l'homme du milieu, qui fait entrer la lumière". Au fil des réunions, quand la confiance est créée, les positions évoluent et peuvent se rapprocher.

♦ **Comment l'avocat des parties, s'il y a intervention d'un avocat, est impliqué dans la médiation ?**

♦ **Thierry Chiron.** Les avocats ont une posture traditionnelle qui est celle de défendre leurs clients. Ils assument la position de ceux-ci, dans une certaine mesure en tous cas. Et toutes les formations que l'on a dans les universités sont basées sur la logique du procès, du conflit, de la procédure ! Le médiateur, aura pour mission de poser le cadre de la médiation tant pour les avocats que pour les parties et de rappeler qu'il n'est pas un juge et n'en a pas les pouvoirs : il expliquera aux avocats qu'ils sont bien entendu les bienvenus, mais qu'ils ont en médiation un rôle d'assistance,

de conseil et non pas de représentation (les parties doivent obligatoirement être présentes) ou de plaidoiries. Les avocats peuvent poser des questions en cours de médiation pour favoriser l'accord. Mais il est important de retenir que le rôle central en médiation est tenu par les parties. Ensuite, si accord il y a, les avocats vont le rédiger (s'il n'y a pas d'avocat, les parties peuvent écrire elles-mêmes l'accord ou alors le médiateur fait un "relevé des constatations" qui est signé par les parties).

♦ **Que devient l'accord après la médiation ?**

♦ **Thierry Chiron.** L'accord a une valeur juridique, c'est un contrat. Il peut aussi avoir une valeur exécutoire. Les parties peuvent aller voir le juge, pour lui demander de l'homologuer afin qu'il ait la même valeur qu'un jugement.

♦ **Combien coûte une médiation ?**

♦ **Thierry Chiron.** Le médiateur est rémunéré par les parties. Cela peut être un taux horaire ou un forfait d'honoraires, cela dépend des enjeux. Aujourd'hui, le tarif usuel moyen à Dijon pour une médiation réunissant deux parties est de 200 € de l'heure HT, à partager entre les parties.

Propos recueillis par Emmanuelle de Jesus

♦ **Pour Contacter la compagnie des médiateurs en Bourgogne Franche-Comté :** contact@compagniedesmediateurs-bfca.fr ou 06 63 43 88 39.

Serge de Bucy. Le responsable achats vins et œnologie des domaines bourguignons du groupe Grands Chais de France, ingénieur-agronome et œnologue de formation, est un vigneron qui a affûté sa curiosité et son expérience dans presque tous les vignobles de France.

Vigneron voyageur



Futur ingénieur agricole, Serge de Bucy découvre durant ses études le monde du vin et du même coup qu'il « aimait bien travailler là-dedans ». Son maître de stage qui travaille au groupe Seagram, (alors propriétaire des champagnes Mumm ou Perrier-Jouët ou du cognac Martell) lui rétorque que « sans DNO - diplôme national d'œnologie - ça risque d'être un peu compliqué ». Il enchaîne donc sur cette nouvelle orientation, devinant, « ce qui s'est avéré vrai par la suite », que faire du vin est un métier à part : « C'est un produit qui intéresse tout le monde, qui éveille la curiosité et qui donne des satisfactions. Quand on fait du vin, on est heureux de ce qu'on a obtenu, je pense davantage que dans d'autres productions agricoles... c'est un secteur qui fait rêver. Et je me voyais plus dans la production, à "faire" moi-même quelque chose dans le domaine du vin, que d'être un conseiller. J'avais vu le monde agricole vis-à-vis des conseillers agricoles... tout n'était pas rose, on va dire. Au moins quand on produit, si ce n'est pas bon on ne s'en prend qu'à soi-même et si c'est bien, on a une satisfaction légitime ».

Après le vignoble de Champagne, puis le service militaire direction le Bordelais pour combler un délai de quelques mois avant d'intégrer le DNO. « Je me suis dit : t'y connais rien du tout, Serge. Donc je suis parti au château de Cach, dans le Haut-Médoc, et là j'ai tout fait, planter de la vigne, tractoriste, j'ai fait tout ce qu'on fait dans une vigne pendant huit mois jusqu'aux vendanges. J'ai commencé les vendanges et les vinif' sur le château, et j'ai à peine fini que j'étais à Dijon pour commencer mon DNO ! ».

DE BORDEAUX À L'ALSACE

C'est là, durant deux ans, que Serge de Bucy va véritablement apprendre le vin, à une époque où le vignoble bourguignon a tout de même moins le vent en poupe que le Bordelais : culture de la vigne, œnologie (comment on produit le vin), microbiologie, chimie, un volet juridique (enseigné par un employé de la répression des fraudes !), distillation... et dégustation. C'est en 1991, suite à son diplôme qu'il débute véritablement : « J'ai commencé à travailler sur la récolte de 1991 alors que c'était une petite année car il avait gelé à peu près partout en France, à comparer à 2021, sauf dans une région : l'Alsace ».



« Il y aura des évolutions sur la façon de conduire la vigne je pense pour essayer de coller à ces contraintes de sécheresse qui semble être une tendance lourde sur le long terme. En 2050, on sera plus proche des Côtes-du-Rhône que de la Bourgogne d'aujourd'hui. » Crédit : DP.

Serge de Bucy rejoint à Colmar une cuverie qui vient d'ouvrir, appartenant à la coopérative Wolfberger. « J'ai essayé les plâtres ! », s'amuse-t-il. Responsable des vinifications, Serge de Bucy reconnaît avoir « beaucoup appris. On vinifiait plus à la dégustation, on était moins tributaire de l'aspect analytique qu'aujourd'hui. Nous n'étions que trois, on avait vinifié une

« Si ce n'est pas bon on ne s'en prend qu'à soi-même. Et si c'est bien, on a une satisfaction légitime. »

très grosse quantité de jus de raisin, ce qui n'est plus envisageable, fait toutes les fermentations et les fermentations malolactiques. On produisait les vins de base pour les Crémants d'Alsace, plus toute la gamme des vins tranquilles Gewurztraminer, Riesling... tous les cépages alsaciens. » Il se souvient de son émotion au moment de goûter « ses » premiers vins, une émotion jamais démentie après des années d'expérience. « Même si c'est aussi une angoisse, c'est comme un

accouchement, c'est une épreuve mais à la fin c'est une satisfaction... C'est pareil pour le vin. La différence c'est que pendant qu'on vinifie on fait tout pour réunir les ingrédients et avoir un vin le plus qualitatif possible, mais il y a toujours une part d'imprévu... et la surprise de la découverte. Ça peut être une mauvaise surprise, mais on essaye de faire en sorte que ce soit une bonne surprise. Parfois, c'est une très bonne surprise et c'est une émotion à ce moment-là ! C'est cela qui me fait vibrer, bien plus qu'acheter du vin et négocier des prix ».

LE FUTUR EN QUESTION

Après l'Alsace, un nouveau vignoble sur la carte de Serge de Bucy : la Loire, où il va effectuer à partir de 1994 l'essentiel de sa carrière. Il débute dans une maison de négoce, Vinival, qui fait du muscadet et du vin d'Anjou « et c'était une boîte assez dynamique, après on s'est installé en Touraine où j'ai vinifié d'autres cépages comme le sauvignon ». Vinival est racheté en 2004 par Les grands chais de France, le groupe de Joseph Helfrich. « Il a commencé la croissance sur la Loire et je me suis retrouvé responsable de tous les achats et de toutes

les vinifications et ce qui touchait à l'œnologie. Quand j'en suis parti, on était n°1 du Val de Loire et surtout on avait mis en place et développé un secteur où je n'avais pas d'expérience, celui des vins effervescents. » Des positions dominantes, un pied dans toutes les régions... « Moins de surprises. En 2016, je me disais : encore dix ans à faire... Quand on commence à se dire ça, c'est le moment de se poser des questions pour le futur ! »

En 2016, Grands chais de France rachètent Bejot (Chartron et Trébuchet, Jean-Baptiste Béjot, Moingeon la maison du Crémant, Moillard, Pierre André et la Reine Pédaque), alors ébranlé par des accusations de fraude, et c'est ainsi le groupe de Joseph Helfrich met le pied en Bourgogne. « Il a pu tout de suite avoir un grand vignoble de presque 300 hectares, des sites de vinification, des sites où on élève le vin en fûts... et tous les gens qui avaient le savoir-faire et l'expérience à Chablis, à Meursault, dans le mâconnais, dans le beaujolais. Du jour au lendemain, il devenait un vrai opérateur sérieux de la Bourgogne ».

ARRIVÉE EN BOURGOGNE

L'occasion est trop belle pour Serge de Bucy qui arrive le 1^{er} janvier 2017

1964

Naissance le 11 octobre à Toulouse

1991

Obtient son diplôme national d'œnologie à l'uB. Débute en Alsace

1994

Arrive dans la Loire chez Vinival, racheté par Grands chais de France en 2004.

2017

Arrive le 1^{er} janvier en Bourgogne pour s'occuper des acquisitions bourguignonnes du groupe Grands chais de France.

Aujourd'hui

En négoce, il vinifie entre 40.000 et 50.000 hectolitres selon les années (8.000 à l'arrivée de Serge de Bucy) pour 65 appellations différentes. Le domaine produit 10.000 hectolitres (130 appellations).

en Bourgogne et découvre un univers. « Le pinot noir ne se vinifie pas comme les autres rouges. Je me suis beaucoup appuyé sur les gens en place, c'étaient des gens de qualité, on les a gardés et on a bien fait. Là où on a mis notre patte, c'était de mettre les moyens pour que l'élevage en fûts se passe bien et que la qualité soit maintenue. »

Des appellations régionales au 1^{er} Cru (et un Grand Cru, un Corton Charlemagne), comment qualifier les vins signés par Serge de Bucy et ses équipes ? « On essaye de faire des vins vraiment représentatifs de leurs appellations, typiques, avec un style plus appuyé sur la fraîcheur et la modernité par rapport à certains de nos concurrents ». Même s'il est difficile de choisir parmi les 200 références bourguignonnes des Grands Chais de France, Serge de Bucy se dit fier de « la cuvée en bouteille prestige de crémant chardonnay, qui à mon avis est vraiment aboutie. On révèle bien le potentiel du chardonnay dans sa version bulles. Après égoïsme, il y a mes bébés, ceux que je vinifie directement ! J'ai des Mâcon Village ou des Pouilly-Fuissé ou des Chablis, dont je suis fier. Ce que je cherche c'est de donner du plaisir et des vins typiques de la Bourgogne, je ne cherche pas à sortir de ce qui est attendu mais avec un style plus moderne, plus expressif, plus frais. Mais je pense, ajoute-t-il modestement, que l'on a encore du chemin à faire quand j'ai dit tout ça ».

EMMANUELLE DE JESUS



Retrouvez tous nos portraits sur journal-du-palais.fr

